

In Salah proteste «sans étiquette politique»

● Le RND appelle à un débat technique et scientifique

Page 2



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3494 - Dimanche 22 février 2015 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Une association met plus de 3 milliards à la disposition des malades nécessiteux

Page 24



«La sécurité et la stabilité du pays est une ligne rouge»

Le TAJ de Amar Ghoul dit non à la marche du 24 février

Page 4

En Libye, a-t-on encore le choix ?

Par Mohamed Habili

A la demande du gouvernement de Tobrouk de lever, bien entendu à son seul avantage, l'embargo sur les armes en Libye, les Occidentaux, en particulier les Américains et les Britanniques, ont répondu par un refus sans appel. Encore qu'il ne soit pas définitif, puisqu'il n'est censé valoir qu'aussi longtemps que les protagonistes libyens n'aient pas surmonté leurs divisions et formé un gouvernement d'union nationale. Pas de fusion entre les deux gouvernements, celui de Tripoli et celui de Tobrouk, qui pour le moment se partagent le nord du pays, en conséquence pas d'armement adapté à la lutte contre les groupes terroristes, dont le dernier venu sur la scène, à savoir Daech, ne cesse pourtant d'étendre son influence et de commettre des attentats de plus en plus meurtriers. Il y a seulement quelque temps, on ne parlait pas de Daech en Libye. Il était plutôt question d'Ansar Acharia, principale composante de Fajr Libya, le bras armé du gouvernement de Tripoli, non reconnu pour sa part à l'échelle internationale, à la différence de celui de Tobrouk. Ce que les Américains, eux en particulier, attendent des protagonistes, c'est qu'ils fassent bloc, en vue non pas de régler la crise par cela même, ce qu'ils savent ne pouvoir se faire que dans un deuxième temps, mais d'isoler en tout premier lieu les groupes terroristes, comme si dans ce cas d'espèce il s'agissait avant tout de séparer le bon grain de l'ivraie.

Suite en page 3

Otage des contradictions idéologiques et calculs partisans

Le consensus du FFS renvoyé aux calendes grecques ?



Ph > DR

Enfin, après des consultations marathoniennes avec différents partis, personnalités, société civile et autres, la conférence en vue de la reconstruction d'un consensus national n'aura pas lieu ce 24 février comme souhaité par le FFS qui se trouve otage des contradictions idéologiques de la classe politique.

Lire page 3

Benghebrit au sujet du statut particulier des enseignants

La révision «tributaire de la stabilité du secteur»

Page 4



Le Mauritanien Sissako consacré aux César 2015

Sept prix pour «Timbuktu»

Page 13

Contestation anti-gaz de schiste et célébration du 24 février

In Salah proteste «sans étiquette politique»

■ Les représentants de la société civile à In Salah ont déclaré que la protestation anti-gaz de schiste connaîtra un rythme accéléré à partir d'aujourd'hui, précisant que leur mouvement se démarque des autres actions annoncées par les partis politiques prévues le 24 février.

Par Yasmine Ayadi

Le rythme de la protestation anti-gaz de schiste sera renforcé cette semaine dans la wilaya d'In Salah. Après des discussions ayant réuni la société civile de cette wilaya la semaine dernière, il a été décidé de hausser le ton de la contestation à partir d'aujourd'hui tout en se démarquant des autres mouvements prévus ce mardi 24 février à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de la Centrale syndicale. Le mouvement veut se faire distinguer par son action. La commission de la société civile déclare que l'objectif des rassemblements et des marches qui seront observés tout au long de cette semaine est tout bonnement d'appeler le président de la République «à l'arrêt des explorations du gaz de schiste à travers le pays». Le vent de la révolte souffle dans le Grand Sud depuis le début de l'année pour s'opposer au projet d'ex-

ploitation du gaz de schiste dans la région. Depuis janvier, les actions de protestation se sont multipliées et ont atteint d'autres wilayas, dans le Sud comme au Nord. Les contradictions et la non transparence étaient au rendez-vous dans les discours des autorités publiques qui ont répondu chacune selon sa version. Le président de la République avait déclaré, à l'occasion d'un Conseil restreint consacré au développement local dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, que l'exploitation du gaz de schiste en Algérie «n'est pas encore à l'ordre du jour». Tout en évoquant «les incompréhensions et les inquiétudes» suscitées par les essais préliminaires opérés dans le domaine du gaz de schiste, le chef de l'Etat a, à cet effet, ordonné des explications en direction de la population locale et de l'opinion publique en général pour faire savoir que les forages-tests, initiés à In Salah, seront achevés «à très brève échéance», expliquant que «l'exploitation proprement dite n'est pas encore à l'ordre du jour». Bien avant cette réponse officielle évasive n'écarterait tout de même pas le maintien du projet de l'ex-



ploitation du gaz de schiste, le ministre de l'Energie, Youcef Youfi, n'est pas allé par 36 chemins pour dire que «l'Algérie n'a pas d'autres choix que celui d'exploiter le gaz de schiste», prétextant que «le pays ne peut pas compter éternellement sur les deux bassins de Hassi Messaoud et de Hassi R'mel». Et d'ajouter que «la production de Hassi R'mel a diminué». Devant ces déclarations ne laissant pas place au doute à propos du

maintien du projet, les populations du Grand Sud maintiennent leur mot d'ordre d'«opposition». Cette semaine, la contestation boucle son second mois et hausse le ton à l'occasion de la célébration du 24 février. Selon Abdelhak Bouhafs, représentant de la société civile à In Salah, la mobilisation se renforce et se démarque de toute étiquette politique. Il convient de rappeler, dans ce sens, qu'un appel a été lancé au début de ce mois par

l'Instance de concertation et de suivi de l'opposition (Icso) et de la Cnltd pour des rassemblements le 24 février à travers le pays pour réclamer l'arrêt de la recherche du gaz de schiste. On le sait maintenant, In Salah sortira dans la rue après-demain au nom de sa population, une attitude qui ne la privera assurément pas de la solidarité de la population de tout le pays, concernée également par les répercussions de ce projet d'exploitation. Y. A.

Vol de bétail à El-Adjiba (Bouira) Rassemblement des victimes devant la gendarmerie

DES DIZAINES de citoyens de Semmasche, dans la commune d'El-Adjiba (est de Bouira), ont tenu hier un rassemblement devant le siège de la Gendarmerie nationale pour dénoncer les vols de bétail dont ils sont victimes ces derniers jours et appeler à plus d'efforts dans la lutte contre ce phénomène. Ce rassemblement, ayant duré quelques minutes, a été organisé après plusieurs plaintes déposées par des éleveurs. Selon eux, près de cent têtes d'ovins ont été volées ces trois derniers mois dans la région rurale de Semmasche. Ce phénomène a pris des proportions jugées inquiétantes dans cette localité ainsi que dans d'autres régions de la wilaya de Bouira. Vendredi, un voleur de bétail a été appréhendé par une de ses victimes au marché à bestiaux d'Ain Lahdjel (M'sila) avant d'être arrêté par les services de sécurité. Au cours de leur rassemblement, les manifestants ont réclamé également à ce que ce voleur soit sévèrement puni. «Le voleur est un homme âgé d'une cinquantaine d'années, il a été appréhendé par une de ses victimes au marché à bestiaux de Ain Lahdjel avant que les services de sécurité ne l'arrêtent», a confirmé une source sécuritaire. Le mis en cause fait partie d'un «important réseau de voleurs de bétail composé d'une vingtaine d'individus qui continuent de sévir dans la région d'El-Adjiba», a-t-elle ajouté. R. N.

Exploitation du gaz de schiste

Le RND appelle à un débat technique et scientifique

Le secrétaire général du RND, Abdelkader Bensalah, a préconisé, hier, l'ouverture d'un «débat technique et scientifique» sur l'exploitation du gaz de schiste en Algérie devant réunir le gouvernement et ceux qui ont un avis opposé à cette option. M. Bensalah a précisé, lors d'une rencontre régionale des cadres et des élus du parti, tenue à Bouhnia (Mascara) à l'occasion du 18^e anniversaire de la création du RND, que «sa formation politique comprend les appréhensions d'une partie de la population du sud du pays». Toutefois, il a estimé que «le gouvernement a été très clair dans ses arguments puisqu'il a assuré que l'exploitation du gaz de schiste n'est pas une option définitive mais un des choix que l'on peut retenir après

des études et des expertises précises sur lesquelles doit se baser le gouvernement avant de prendre une décision définitive». «Il est inconcevable que le gouvernement lance un projet pouvant être nuisible à la population», a-t-il dit. Par ailleurs, Abdelkader Bensalah a souligné que «le RND appuie les orientations du gouvernement concernant le gaz de schiste après toutes les garanties données et les arguments politiques et techniques clairs présentés à ce sujet», rappelant que le gouvernement a laissé «ouvertes les voies du dialogue». Le SG du RND a déclaré que «les tentatives de l'opposition d'exploiter les revendications des populations du Sud et la conjoncture économique actuelle du pays resteront vaines car le peuple algérien a su

tirer les leçons des épreuves traversées dans le passé par le pays». «Le peuple sait pertinemment où résident ses intérêts et ceux du pays. Le peuple ne répondra pas aux appels de ceux qui prônent le chaos et le désordre. Le peuple algérien est prêt à défendre le pays et sa stabilité», a-t-il ajouté. D'autre part, Abdelkader Bensalah a invité l'opposition «à faire preuve de retenue et de prudence dans ses déclarations et prises de position qui se démarquent des réalités politiques vécues».

Il a également mis en garde contre les dangers que représentent les incitations et les appels à manifester dans la rue, car «ils sont susceptibles d'entraîner le désordre et menacer la stabilité».

Lamine H.

Avant la colonisation

24 millions de pièces d'or, dette contractée auprès de l'Algérie par la France

La dette contractée auprès de l'Algérie par la France se chiffre à 24 millions de pièces d'or de l'époque, a révélé samedi à Médéa D' Mohamed Amine Belghit, chef de département des sciences et de la civilisation islamique à l'université d'Alger. Intervenant lors d'une conférence sur le thème «Les crimes coloniaux en Algérie» qu'il a animée à l'occasion de la journée du Chahid, l'historien a indiqué que cette dette n'a pas été restituée à ce jour, affirmant que celle-ci représente une «partie infime des avoirs, sous forme d'argent ou de biens précieux, détournés par l'armée d'occupation, au cours des premiers mois

de l'invasion». Il a estimé que le montant de ce préjudice financier est «plus important», eu égard, selon lui, au volume réel des biens et objets précieux transférés illégalement vers le continent européen, au lendemain de l'occupation. L'universitaire a, à ce propos, cité le transfert «à bord de cinq navires français, de quantités importantes de pièces d'or, de bijoux, d'objets précieux et quelque trente mille fusils d'une valeur inestimable, sur ordre des officiers français de l'époque, dont une partie a été reversée au Royaume-Uni pour son soutien à cette campagne coloniale». Il a indiqué qu'une première

tentative a été menée, en 1955, à l'occasion du sommet des pays non-alignés, à Bandung (Indonésie), en vue de la restitution de ces biens, mais la requête est restée «lettre morte en raison du contexte géopolitique de l'époque». Des exemples de crimes abjectes commis par l'armée coloniale au lendemain de l'invasion de l'Algérie ont été évoqués par le professeur Belghit, lors de cette rencontre, citant l'enfuma- de, en 1834, de près de 900 habitants du village d'El-Frachiche, dans la localité de Ténés, qui s'étaient réfugiés dans une grotte pour fuir la barbarie coloniale.

D'autres atrocités, perpétrées par des officiers de l'armée coloniale, parmi lesquels les colonels Cavignac, Saint-Arnaud, de Rovigo, ont été également rapportées par cet historien, telle que la tuerie de l'oasis des Zibanes, en 1849, où des centaines d'habitants furent exécutés de sang froid, ou encore, le massacre, quelques années auparavant, de 500 villageois de la région de Lakhdar, par le colonel Saint-Arnaud, dans le cadre de la politique de la «terre brûlée» orchestrée par les autorités militaires coloniales en vue de mater toute résistance populaire. Y. B./APS

— Otage des contradictions idéologiques et calculs partisans —

Le consensus du FFS renvoyé aux calendes grecques ?

■ *Finalment après des consultations marathoniennes avec différents partis, personnalités, société civile et autres, la conférence en vue de reconstruction d'un consensus national n'aura pas lieu ce 24 février comme souhaité par le FFS qui se trouve otage des contradictions idéologiques de la classe politique.*



Par Nacera Chennafi

La journée de 24 février qui coïncide avec le double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et la création de la Centrale syndicale ne sera pas celle de la base de lancement d'un dialogue pour la reconstruction d'un consensus national, comme souhaité par le FFS. Cette journée verra comme chaque année des festivités officielles animées par de hauts responsables et ceux de l'UGTA et même des responsables des partis dits «*alliés du pouvoir*» mais de l'autre côté, c'est l'instance de suivi et de coordination de l'opposition issue de la coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique qui veut investir la rue pour dénoncer l'exploitation de gaz de schiste en solidarité avec la population du Sud.

Dans cette guéguerre entre les partis du pouvoir et une «*opposition*» puisqu'on ne sait

plus maintenant qui représente celle-ci, le Front des forces socialiste se trouve otage des contradictions idéologiques de la classe politique. Cependant, le premier parti de l'opposition ne désespère pas et croit à l'aboutissement de son initiative mais à long terme pourtant, le FFS sait bien qu'il veut rassembler sur la même table des partis qui n'ont rien à avoir en commun en matière d'idéologie. Le FFS joue sur l'urgence de préserver l'intérêt suprême du pays mais chaque partie voit les modalités de cette préservation à sa manière.

Ainsi, il est clair qu'arriver à un consensus national entre le pouvoir et l'opposition demande de vraies concessions mais qui les fera et à quel prix ?

Dans ce contexte, le FFS, estime qu'une plus grande communication sur son initiative de consensus national devrait lever les malentendus et rassurer tous ceux qui ont à cœur l'intérêt national. «*En analysant de près*

les déclarations des partis et des personnalités qui souhaitent en savoir plus, avant de se déterminer, il ressort des questionnements légitimes auxquels le FFS, soucieux de faciliter le dialogue entre toutes les parties, tient à apporter des réponses», a souligné l'instance suprême du parti qualifiant «*les critiques, allégations, suspicions*» à l'égard de son initiative de «*non fondée*». Selon le FFS, elles sont dues, «*pour une grande part*», à des «*préjugés*» et à une «*méfiance*», du fait des expériences de dialogue inabouties jusqu'à présent, des engagements et des promesses non tenues, préférant le statu quo à toute idée de changement.

Le parti a estimé qu'il est «*inconcevable*» d'exclure de ce dialogue le «*pouvoir*» qui est «*l'autorité de fait, même si d'aucuns contestent sa légitimité*». Il est même «*central*» dans cette démarche, car, «*de son adhésion dépend le succès de ce processus de reconstruction du*

consensus national». De même qu'il n'est «*pas politiquement correct*» que d'aucuns conditionnent leur participation à l'exclusion d'un acteur politique du fait de son opposition radicale au régime, estime le FFS. Mais après un long parcours de consultations, le FFS n'a pas convaincu les partis du pouvoir et ceux de l'opposition et avec le «*oui*» qu'il a reçu de quelques partenaires, sa conférence de consensus ne peut avoir lieu dans l'immédiat pourtant, le FFS propose de tenir la conférence nationale de consensus, en deux étapes, une phase de proposition et une seconde d'engagement des parties prenantes.

Dans un entretien à l'APS, le Premier secrétaire national du FFS, Mohamed Nebbou dit que son parti est prêt à consentir des «*compromis*» mais pas de «*compromission*» pour la tenue de sa conférence nationale du consensus, précisant qu'aucun partenaire «*n'a le droit d'imposer son point de vue*». A cette occasion, il a convié les formations politiques à «*se départir de leur ego*» et à accepter de faire «*des concessions pour atteindre cet objectif essentiel*».

A la question de savoir quel sens donner à l'initiative du parti en cas d'absence des partis au pouvoir, Nebbou a rétorqué qu'aucun refus «*officiel*» dans ce sens ne lui est parvenu en allusion aux positions du FLN et du RND.

Quant à ceux qu'il qualifie d'«*ennemis*» du consensus, il a estimé que ces derniers sont animés par des «*intérêts*» et que la situation actuelle les arrange, de même qu'elle sied à beaucoup d'autres personnes.

Enfin Nebbou tient à préciser que son parti n'a à «*aucun moment dévié de sa ligne politique*», insistant sur le caractère «*autonome*» de l'initiative.

N.C.

LA QUESTION DU JOUR

En Libye, a-t-on encore le choix ?

Suite de la page une

Il y aurait une telle confusion aujourd'hui en Libye que ce serait ajouter à la crise en prenant parti dès à présent pour un camp contre un autre. La bonne méthode consisterait au contraire à amener les protagonistes dans leur diversité, dont le nombre serait bien supérieur à deux, à convenir d'un processus de règlement pacifique. Ce n'est qu'une fois cela acquis, avec pour traduction concrète la formation d'un seul gouvernement siégeant à Tripoli, reconnu tout à la fois par la majorité des Libyens et par la communauté internationale, que les Occidentaux, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui sont directement responsables de la situation actuelle de la Libye, envisageront sérieusement de livrer l'armement dont la Libye a besoin pour en finir avec la menace terroriste. Cette façon de voir n'est pas celle du gouvernement de Tobrouk. Elle n'est pas non plus celle de l'Egypte. Ni non plus celle de la France. Et moins encore celle de l'Italie. En la matière, le point de vue des pays occidentaux est fonction directe de leur distance géographique par rapport aux frontières libyennes. Comme l'Italie est la porte par laquelle les migrants entrent en Europe, on comprend que ce soit elle la plus favorable à une intervention militaire dans l'immédiat. Juste après elle, il y a la France, qui il est vrai est déjà militairement présente, mais aussi active, dans la région. Les Américains et les Britanniques voient les choses avec plus de distance, d'autant qu'ils sont fort occupés en Irak et en Syrie, où l'on se trouve à la veille de grandes opérations destinées à la libération notamment de Mossoul. Enfin, il y a nos pays, qui encadrent la Libye. Le clivage que l'on croit voir entre l'Algérie et la Tunisie, d'une part, qui eux seraient pour une solution politique, et de l'autre l'Egypte, qui elle serait pour une solution militaire, ne tient pas à l'analyse. Pour qu'il y ait divergence, il faut d'abord qu'on ait le choix.

Aucun de ces trois pays n'en a vraiment. Ce qui fait qu'ils ne sont pas sur la même position, ce sont les analyses respectives qu'ils font de la situation en Libye. Pour l'Algérie et la Tunisie, cette situation n'est pas désespérée, elle est rattrapable, justiciable d'une solution en deux temps selon la conception américaine et britannique. Pour l'Egypte, le temps du dialogue étant dépassé par le cours des événements, il n'y a plus que le soutien militaire au gouvernement de Tobrouk qui soit encore envisageable.

M. H.

— Rassemblement du FSLD devant le siège de la wilaya à Béjaïa —

L'officialisation de tamazight réclamée

Le Forum socialiste pour la liberté et la démocratie (FSLD) composé, rappelons-le, d'ex-militants et cadres locaux et nationaux du FFS a exigé hier lors d'un rassemblement devant le siège «*la promulgation d'un décret présidentiel pour l'officialisation de Yennayer comme fête nationale chômée et payée et l'officialisation de tamazight par son institutionnalisation et la reconnaissance des martyrs de 63-65 par la promulgation d'un statut de martyrs*». Le FSLD dirigé, rappelons-le, par le député de Tazmalt, Khaled Tazagharth et ses camarades ont, à nouveau, exigé un pan spécial pour sortir la wilaya de Béjaïa du sous-développement. Des dizaines de militants politiques et des anonymes ont répondu à

l'appel du FSLD. Les intervenants ont tenté, arguments à l'appui, de faire valoir leurs revendications demandant directement au président de la République de prendre des mesures fortes afin de rendre la confiance aux populations. «*Il est grand temps pour que le chef de l'Etat prenne des mesures déchirantes capables de rendre confiance et de réconcilier les populations avec leur histoire et la nation avec l'Etat*», a lancé le leader du FSLD dans son intervention. D'autres intervenants ont fait observer que «*l'histoire du pays ne remonte pas seulement au 7^e siècle, mais plutôt à des dizaines de siècles avant*». Le député Khaled Tazagharth, a estimé en substance que l'officialisation de tamazight va sti-

muler l'unité nationale et renforcer la stabilité du pays. Les martyrs des événements de 1963/1965 étaient l'un des points sur lequel ont insisté les locuteurs qui ont demandé un statut réhabilitant ces martyrs à travers des droits moraux et matériels rappelons qu'ils s'étaient sacrifiés pour la démocratie et la liberté. Et pour récupérer le retard accusé en matière de développement, le FSLD a réclamé un plan de développement digne de ce nom pour la wilaya et surtout pour les zones montagneuses et rurales dont les habitants souffrent du manque de commodité nécessaire à la vie, notamment le gaz, les routes, l'assainissement, la santé, la sécurité, etc..

H. Cherfa

«La sécurité et la stabilité du pays est une ligne rouge»

Le TAJ de Amar Ghoul dit non à la marche du 24 février

■ Le président du parti TAJ, Amar Ghoul, a mis en garde contre toute atteinte à la sécurité et la stabilité du pays. Devant les membres de son parti rassemblés à l'occasion de l'ouverture des travaux de la réunion du bureau politique de TAJ, tenue hier au siège du parti à Alger, Ghoul a soutenu que la sécurité et la stabilité du pays était une ligne rouge à ne pas franchir.

Par Meriem Benchaouia

Selon lui, les tentatives de déstabilisation de l'Algérie se sont multipliées de façon inquiétante et ce, à travers différentes facettes. «Nous sommes déterminés à protéger et à préserver les acquis du peuple algérien et nous allons tout mettre en œuvre pour faire avorter les tentatives visant à attenter à la sécurité du pays et à sa stabilité», a-t-il ajouté. Le président de TAJ a dénoncé, dans ce contexte, ce qu'il a appelé «les agissements irresponsables de certains aventuriers, paires et comploteurs qui veulent que le pays sombre à tout prix dans le chaos». «Toutes ces tentatives sont vouées à l'échec, malgré leur acharnement», a-t-il

Liés à un groupe terroriste Vingt-deux faussaires jeudi devant le tribunal criminel d'Alger

VINGT-DEUX individus comparaitront jeudi devant le tribunal criminel d'Alger pour falsification au profit de groupes terroristes, de sceaux des ministères de la Défense nationale et de la Justice et de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a-t-on appris de source judiciaire. Les mis en cause, issus de différentes régions du pays doivent répondre des chefs d'inculpation d'«adhésion à groupe terroriste, faux et usage de faux, constitution d'une association de malfaiteurs et contrefaçon des sceaux de l'Etat et des numéros de série de véhicules», précise la même source. Cette organisation terroriste avait recouru, pour faciliter ses mouvements, aux services de réseaux internationaux spécialisés dans le vol de voitures de luxe et utilisait dans ses déplacements des sceaux falsifiés dont ceux des ministères de la Défense nationale et de la Justice et de la DGSN, selon les attendus contenus dans l'arrêt de renvoi. Lors des perquisitions des domiciles des prévenus, les services de sécurité ont récupéré des cartes d'identité et des cartes grises appartenant à trois terroristes dudit groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), outre de faux documents favorisant le déplacement de terroristes étrangers notamment libyens, tunisiens et marocains. Le réseau d'activité des accusés s'étend à l'échelle nationale, fait savoir la même source.

O. N.

affirmé. S'exprimant sur la marche du 24 février prochain, organisée par l'Instance de concertation et de suivi de l'opposition, M. Ghoul a assuré que cette date qui renvoie à la nationalisation des hydrocarbures était sacrée et nul n'avait le droit de détourner une journée historique pour servir «ses intérêts personnels». C'est la raison pour laquelle le peuple algérien est plus que jamais appelé à faire de la consolidation du front interne, seule et unique voie pour faire face à ces tentatives macabres dont les desseins sont bien connus et obéissent à des intérêts étrangers. L'Algérie, qui est de plus en plus ciblée par ces manipulateurs de tous bords, se doit de mettre les garde-fous nécessaires à même de faire échec à ces menaces. M. Ghoul a appelé, à cet égard, le peuple algérien à «redoubler de vigilance et à faire bloc contre ces visées déstabilisatrices», en l'invitant à «préserver et à protéger les acquis de la politique de réconciliation nationale initiée par le président de la République». «Il faut préserver ces acquis, car il y a des cercles qui veulent semer le désespoir au sein de la population, et pousser le pays vers l'in-



Ph/B. Mehdji/A.

connu», a martelé le président de TAJ. Concernant la conférence économique et sociale, que compte organiser prochainement son parti, M. Ghoul, a expliqué que cette dernière se veut une opportunité pour faire le constat de la situation actuelle de l'économie nationale marquée par l'effondrement des prix du pétrole. Aussi, «nous allons procéder à une évaluation de la

situation actuelle marquée par plusieurs défis et de tenter de trouver les solutions qu'il faut», a dit le président du TAJ qui ajoutera que les participants se pencheront sur les mesures à même de permettre de s'adapter à la chute des prix du pétrole sur le marché mondial et ses retombées sur le plan économique et social du pays. «Il est important de saisir cette occasion pour

accélérer l'édification d'une économie nationale hors hydrocarbures et d'orienter la double dimension sociale et économique vers la rationalisation des dépenses, la poursuite du processus de développement et la lutte contre la dilapidation», estimant nécessaire de «faire montre de pondération, de responsabilité et de solidarité dans le traitement de telles questions». M. B.

Benghebrit au sujet du statut particulier des enseignants

La révision «tributaire de la stabilité du secteur»

La révision du statut particulier des enseignants et l'amélioration des conditions de l'enseignement sont tributaires de la stabilité du secteur, a indiqué samedi à Alger, la ministre de l'Éducation, Nouria Benghebrit.

«Pour nous, il est essentiel de continuer à répondre à l'amélioration du statut (particulier) des enseignants mais également approfondir l'amélioration des conditions d'enseignement, il faut pour cela aujourd'hui que l'école connaisse un période de stabilité», a déclaré M^{me} Benghebrit lors d'un point de presse en marge de la signature d'un protocole d'accord entre son département et le Haut-Commissariat à l'amazighité.

Elle a ajouté qu'il y avait «des efforts à mener là où il y a mésentente», notamment sur la question de l'engagement à signer en commun avec les syndicats une charte de l'éthique et de la stabilité.

La ministre de l'Éducation a expliqué que «c'est dans cet engagement, dans une dimension de négociation aujourd'hui gagnant-gagnant qu'il faut aller», se disant ne pas perdre espoir que les syndicats grévistes continuent encore à dialoguer avec la tutelle pour trouver la solution aux problèmes du secteur.

«La problématique de l'éthique et de la stabilité est une problématique majeure au niveau de l'école. Nous avons besoin pour aller plus loin ensemble de prendre un temps d'arrêt par rapport aux grèves», a-t-elle soutenu.

M^{me} Benghebrit a dit croire «fortement» en la négociation comme modalité «forte» de la résolution des problèmes, affirmant avoir



Ph/DR.

accompli un chemin intéressant avec trois points d'entente sur quatre.

Interrogé par la menace de grève brandie par un syndicat pour le 24 février, la ministre de l'Éducation a appelé au sens de la responsabilité des syndicalistes mais surtout des enseignants afin de ne pas compromettre l'avenir des élèves.

Une réunion avait regroupé jeudi la ministre de l'Éducation et les syndicats du secteur qui ont déclenché un mouvement de grève. Le procès-verbal sanctionnant la rencontre n'a pas été signé, à cause de leur rejet de la proposition relative à la rédaction d'une

charte d'éthique et de stabilité.

Cette charte, avait précisé le ministère, visait à assurer un climat favorable à la construction d'un processus favorisant l'émergence d'une école de qualité.

Le ministère avait expliqué, que «le procès-verbal n'a malheureusement pas été signé malgré l'accord des deux parties sur l'installation d'une commission chargée du réexamen du statut particulier des personnels de l'Éducation nationale, ainsi que la mise en œuvre d'un calendrier pour l'exécution des procès préalablement signés».

Salah G./APS

Réhabilitation de 50 sources thermales

Plus de 11 milliards de DA pour des études

■ Un montant de 11,5 milliards de DA a été dégagé pour réaliser des études sur la réhabilitation de 50 sources thermales pour le quinquennat 2015-2019 parmi les 259 sources recensées en 2014, a indiqué le directeur des stations et des activités thermales au ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Par Yanis F.

Cette enveloppe sera consacrée à la réalisation d'études pour la réhabilitation de 50 sources thermales et le développement des activités du tourisme thermal, a précisé le même responsable.

Il a ajouté que 259 sites thermaux ont été recensés à la faveur d'une étude effectuée en avril 2014 afin d'actualiser la liste de ces sites. Un recensement remontant à 1985 fait état de 200 stations, a-t-il indiqué.

«Ces études ont permis, selon le même responsable, de procéder à la classification de ces sites selon leurs caractéristiques pour la réalisation de projets touristiques au titre du plan quinquennal 2015-2019».

Alli a révélé également que «18 projets de réalisation de stations thermales étaient en cours de réalisation alors que 14 autres projets étaient à l'arrêt pour des raisons liées aux autorisations ou

au financement».

Concernant les opérations de réhabilitation relevant du secteur public, le même responsable a fait savoir que les pouvoirs publics ont consacré «12 milliards de DA pour la modernisation de 8 stations thermales dont celles de Hammam Righa (Ain Defla), le centre de thalassothérapie de Sidi Fredj (Alger), Hammam Guergour (Sétif) et Hammam Salihine (Biskra)».

Modernisation du complexe de Hammam Salhine, une expérience modèle

Le complexe de Hammam Salihine a bénéficié d'une enveloppe d'un milliard de DA pour sa réhabilitation et sa modernisation, selon son directeur Amara Mohamed.

Ce montant a été affecté, selon le même responsable, «aux travaux d'extension, de modernisation et d'équipement de ce complexe qui s'étend sur une superficie de 30 hectares».

Le complexe bénéficiera éga-

lement d'une opération de rénovation totale des structures d'hébergement (chambres, restaurants, salles de soins...), a-t-il indiqué.

Le complexe thermal Hammam Salihine recèle d'importants atouts touristiques qui lui valent une forte affluence de touristes tout au long de l'année, a encore soutenu Amara.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'entreprise de l'Office national algérien du tourisme (Onat) et des représentants des œuvres sociales de certains secteurs, le complexe thermal Hammam Salihine accueille tout au long de l'année des fonctionnaires et leurs familles, a-t-il ajouté.

Pour le directeur de l'Onat de Biskra, il s'agit d'encourager le tourisme intérieur à travers des partenariats avec les œuvres sociales de différents secteurs et de permettre aux citoyens de découvrir leur pays à des prix concurrentiels.

Précisant que la capitale des Ziban recelait de nombreuses



Hammam Meskhoutine

sources thermales, le responsable a souligné la nécessité de tirer profit de cette richesse touristique pour réaliser des complexes thermaux.

Y. F./APS

En raison de la poursuite de la hausse des réserves américaines

Le pétrole peine à rebondir

Les prix du pétrole peinent à se reprendre à New York, en dépit d'un léger rebond à l'ouverture, alors que la poursuite de la progression des réserves américaine plombe le marché.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars, dont c'est le dernier jour de cotation, a perdu 17 cents, à 50,99 dollars le baril.

Le léger rebond du marché observé à l'ouverture des transactions était avant tout technique, selon des analystes qui attribuaient cette petite hausse à «des mouvements de rachats après l'excès de positions baissières prises avant la parution du rapport hebdomadaire» sur les stocks de pétrole aux

Etats-Unis jeudi. Car, si ces réserves ont encore augmenté de presque 8 millions de barils, à de nouveaux records depuis 1930, leur progression a été moindre que certains ne l'avaient craint. La Fédération professionnelle American Petroleum Institute (API) avait en effet prévu mercredi soir un bond bien plus important, de 14,3 millions de barils. Les fondamentaux du marché étaient toutefois nettement baissiers, l'offre restant surabondante par rapport à la demande anticipée, ce qui expliquait le redécoupage difficile des prix du brut. Ils perdraient fin janvier quelque 60% de leur valeur depuis la mi-juin.

Dans ce contexte, les opérateurs scrutaient avec une attention toute particulière les

chiffres sur l'activité des puits de forage aux Etats-Unis, comptabilisés par le groupe paraffinier Baker Hughes, qui devaient être publiés vers la mi-séance.

Le déclin du nombre de ces plateformes a alimenté dernièrement les espoirs des investisseurs d'un rééquilibrage prochain du marché.

«Une nouvelle baisse est attendue, ce qui pointe vers un déclin de la production américaine dans la deuxième partie de l'année», ont ainsi souligné des analystes.

«Mais cela ne change rien à la surabondance d'offre considérable sur le marché à court terme», ont-ils ajouté.

Salem K.

Indicateurs moroses venant de la Chine et de la Grèce

Les matières premières ébranlées

Les cours des matières premières sur les principaux marchés ont été quelque peu ébranlés par une succession d'indicateurs moroses venant de Chine, faisant craindre un essoufflement de la deuxième économie mondiale et dans l'attente des résultats des négociations entre le nouveau gouvernement grec et ses créanciers.

Les prix du pétrole ont fini la semaine en baisse, le marché ne se satisfaisant guère d'une baisse du nombre de plates-formes en activité aux Etats-Unis, jugée insuffisante face à la surabondance de l'offre.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour avril, moins sensible à l'évolution de l'offre américaine, est resté presque stable à 60,22 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), contre 61,19 dollars une

semaine plus tôt. A New York, le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars, dont c'était le dernier jour comme contrat de référence, a fini à 50,34 dollars le baril, contre 52,70 dollars le vendredi précédent.

Le café et le sucre perdaient du terrain, tandis que le cacao a continué sa progression, les craintes d'une baisse des récoltes à cause d'un vent sec et chaud en Afrique de l'Ouest se confirmant.

Le sucre s'est échangé en baisse à Londres et à New York, victime de prises de bénéfices par les opérateurs de marché faisant suite à la légère hausse de la semaine dernière.

La faiblesse du réal brésilien à son plus faible niveau depuis 10 ans face au dollar a également pesé sur les cours. A Londres, la

tonne de sucre blanc pour livraison en mai valait 388 dollars, contre 391,40 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mai valait 14,67 cents, contre 14,84 cents sept jours auparavant. Les pluies à venir, très attendues au Brésil où un temps sec a inquiété les marchés ces dernières semaines, ont pesé sur les cours du café.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de Robusta pour livraison en mai valait 1 989 dollars, contre 2 022 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica pour livraison en mai valait 153,80 cents, contre 166,15 cents sept jours auparavant.

Les cours du cacao ont continué de grimper, aidés par les craintes d'une baisse du rendement des plants de cacao en

Afrique de l'Ouest à cause de l'harmattan, un vent chaud et sec qui souffle dans la région.

A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mai valait 2 007 livres sterling, contre 1 970 livres sterling le vendredi précédent mais pour livraison en juillet. A New York, la tonne pour livraison en mai valait 2 957 dollars, contre 2 930 dollars sept jours plus tôt.

Les prix du blé ont chuté à Chicago, affectés par des nouvelles décevantes d'Egypte le soja est monté profitant de signes persistants sur le bon niveau de la demande, et ceux du maïs se sont tassés.

Le boisseau de blé pour mai, le contrat désormais le plus actif, a terminé à 5,070 dollars contre 5,2925 dollars en fin de semaine dernière (-4,20%).

Kheil Y.

Deutsche Bank et Santander et Santander Les filiales américaines pourraient rater leur stress test

LES FILIALES américaines des banques espagnole Santander et allemande Deutsche Bank pourraient rater leurs tests de résistance ou stress test que leur a fait passer la Réserve fédérale, affirme samedi la presse américaine.

Les filiales américaines des grandes banques étrangères doivent depuis l'an dernier subir les tests de la banque centrale, qui cherche à mesurer le niveau de leurs réserves financières lors d'une crise majeure.

En cas d'échec, la Fed peut imposer aux établissements concernés de lever de nouveaux fonds pour renforcer leur coussin de sécurité.

Mais cette année, le régulateur critiquerait surtout la méthodologie et les moyens mis en œuvre pour procéder à ces simulations, ajoute le journal dans sa version en ligne, citant des personnes proches du dossier.

Un échec aux tests pourrait empêcher les deux filiales de verser des dividendes à leurs maisons mères européennes.

C'était déjà le cas cette année pour la filiale américaine de Santander, la plus grosse banque de la zone euro par la capitalisation boursière, qui avait déjà échoué aux tests en 2014. Les résultats partiels des «stress tests» seront dévoilés par la Fed le 5 mars et les résultats complets le 11 mars.

R. E.

Université d'Oran

Des documents interdisant des textes théâtraux algériens appelant à la libération

■ Le laboratoire «archives de l'histoire du théâtre» du département des arts de l'université d'Oran a récupéré plus de 1 500 procès-verbaux de la police coloniale française interdisant des textes théâtraux algériens qui appelaient à la libération du pays et à la lutte contre le colonialisme, a-t-on appris auprès du directeur du laboratoire.

Par Anis Ch.

Le chercheur universitaire Mirat Laid a indiqué, en marge d'une journée d'étude sur la guerre de Libération dans le théâtre algérien, organisée à l'université d'Oran à l'occasion de la commémoration de la journée nationale du chahid, que la police coloniale française lisait des œuvres dramatiques et interdisait tout texte abordant la libération, le colonialisme ou l'identité nationale.

Ces procès-verbaux, que le laboratoire a récupérés auprès de l'Institut du théâtre de France, reflètent la censure exercée par le colonisateur français sur les créateurs algériens pour les empêcher de s'exprimer en toute

liberté sur la souffrance du peuple algérien, sa volonté de préserver son identité nationale et son refus du colonialisme en interdisant la publication de leurs œuvres, a ajouté le chercheur.

En pareille situation, les dramaturges algériens recouraient à d'autres méthodes pour présenter leurs œuvres traitant de thèmes ordinaires mais véhiculant des idéaux de liberté, d'indépendance et de lutte contre le colonialisme, a-t-il encore indiqué.

Pour sa part, le professeur Lakhdar Mansouri du département des arts a rappelé que le théâtre algérien avait joué, dans les années 50, un grand rôle pour faire connaître la glorieuse révolution de Libération nationale et dénoncer les affres du colo-



niaisme, soulignant que les œuvres théâtrales sur la révolution, le combat héroïque de chouhada et les sacrifices du peuple algérien produites après l'indépendance se sont caractérisées par une placidité et des répétitions leur faisant perdre tout attrait. L'universitaire Anwal Tameur du même département a

tenté, de son côté, une critique au texte théâtral «El Djamilate» mis en scène par la comédienne Sonia et écrit par la romancière Nadjet Tibouni et qui traite du rôle de la femme algérienne durant la guerre de Libération nationale et sa forte participation à la lutte contre le colonialisme.

Cette journée d'étude, organi-

sée par le département des arts de la faculté des lettres, des langues et des arts d'Oran, a été marquée par une série de communications animées par des universitaires d'Oran, de Sidi Bel-Abbès, de Mostaganem et de Saida.

A. C./APS

Guerre de Libération nationale

Les sacrifices consentis mis en relief à Tindouf

Les grands sacrifices consentis par les chouhada et les moudjahidine pour le recouvrement de la souveraineté nationale ont été mis en relief, lors d'une rencontre tenue mercredi à Tindouf, à l'initiative de l'association nationale «Mechaal Chahid».

Organisée au centre universitaire de Tindouf, dans le cadre de la célébration de la journée nationale du Chahid, cette cérémonie mémorielle, à laquelle ont assisté des chercheurs en histoire et des universitaires de différentes régions du pays, a été marquée par des interventions de moudjahidine dans lesquelles ils ont rendu hommage aux sacrifices des glorieux chouhada.

L'enseignant Mohamed Benayad de l'université de Béchar a souligné qu'il appartient d'inculquer aux jeunes générations les sacrifices consentis par leurs aînés, afin d'ancrer en eux l'amour de la patrie et préserver le message des chouhada.

De son côté, l'enseignant Salah Ait Aldjet (université d'Alger) a mis en exergue le haut rang qu'accorde la religion au chahid, et l'importance pour les jeunes de s'imprégner et s'inspirer du sens du sacrifice qui avait animé les martyrs de l'Algérie.

D'autres intervenants ont estimé que cette commémoration est une opportunité pour transmettre le message des chouhada aux jeunes générations et leur faire connaître leurs énormes

sacrifices au service de la patrie. Ils ont saisi l'opportunité de cette rencontre pour saluer aussi les sacrifices consentis par les éléments des différents corps de sécurité dans la lutte contre le terrorisme, et toutes les formes

de criminalité, et pour la préserver la sécurité et défendre le territoire national, considérant que «ces efforts sont la continuité des sacrifices des chouhada de la glorieuse guerre de Libération».

La rencontre a donné lieu, par

ailleurs, à l'organisation d'une réception en l'honneur des familles et veuves de chouhada et aux moudjahidine de la wilaya de Tindouf. Le président de l'association «Mechaal Chahid», Mohamed Abbad, a, pour sa

part, déclaré que cette rencontre est mise à profit pour rendre hommage aux chouhada et contribuer aux efforts visant à transmettre leur message aux générations montantes.

Yanis G.

Poésie populaire révolutionnaire

Plaidoyer pour la transcription et la promotion

Des participants à une conférence historique ont plaidé, mercredi, lors d'une conférence à Boumerdès, pour l'impératif d'enregistrement et de transcription du patrimoine populaire, dont notamment la poésie populaire qui relate des faits survenus durant la guerre de Libération nationale, et le déposer au niveau des musées du pays pour le mettre à la disposition des citoyens. «Cette démarche participera à la constitution d'une conscience collective nationale, notamment chez les nouvelles générations, tout en offrant une matière d'étude aux chercheurs», ont estimé des intervenants à une conférence sur le thème «Patrimoine populaire algérien oral, et son rôle dans la résistance nationale», à l'occasion de la Journée nationale du chahid. Dans une communication intitulée «Poésie populaire et histoire de la révolution nationale», l'historien et universitaire Abdelhamid Bourayou a indiqué que le poète populaire a joué «le rôle de l'historien durant la période coloniale, en relatant avec détails tous les faits survenus à l'échelle locale, sans omettre de signaler les noms des lieux et des hommes qui y ont participé». Il a estimé, à ce propos, que ces poètes avaient la «fibre patriotique» qui fut à l'origine de l'«intérêt» que leur portaient les organes de presse tant de l'époque coloniale que celle d'après l'indépendance du pays. «C'est sur cette base,

que des chercheurs tentent de collecter puis de transcrire le patrimoine populaire qui est à même de les informer sur des faits que les livres d'histoire n'ont pas eu à rapporter», a souligné M. Bourayou. Il a rendu hommage, à l'occasion, aux nombreux «poètes populaires qui ont rendu éternelle la Révolution de Novembre 1954, et qui ont allié le verbe à l'action, puisque certains d'entre eux sont tombés au champ d'honneur sans avoir pris la peine de signer leurs poèmes», estimant que «c'est là le summum du sacrifice». Un

grand nombre de chercheurs, historiens et poètes populaires de différentes wilayas ont pris part à cette conférence nationale, marquée par l'animation de communications ayant pour thèmes «Poèmes derrière les barreaux et mécanismes de la poésie orale» et «Aspects de la résistance dans la poésie populaire algérienne». L'opportunité a aussi donné lieu à la distinction de nombreux chercheurs et historiens, dont le P Abdelhamid Bourayou.

Hani Y.

Nécessité de consacrer un chapitre de la loi de finances aux films documentaires Honorer la mémoire des martyrs de la guerre de Libération

L'ENSEIGNANT universitaire Mohamed Laakab a proposé, jeudi à Alger, de consacrer une partie du budget de l'Etat pour la production de films documentaires sur les martyrs de la guerre de Libération. Intervenant lors d'une conférence organisée par le musée national du Moudjahid à l'occasion de la célébration de la journée nationale du Chahid, l'universitaire (Université d'Alger 3) a appelé à consacrer un chapitre de la loi de finances au financement des projets de production de films et de séries documentaires sur tous les martyrs de la Révolution et les batailles les plus importantes. Le conférencier a souligné la nécessité d'exploiter les technologies de l'information et de la communication notamment dans le domaine de la photographie vu l'influence de ces techniques dans la consécration des idées. L'ancien ministre Mahieddine Amimour a appelé les jeunes à la sauvegarde de la mémoire collective à travers la production de films documentaires sur les martyrs de la patrie et l'écriture de l'histoire sur la base des témoignages des moudjahidine. La moudjahida Drifa Ben M'hidi a souligné pour sa part la nécessité pour la France de reconnaître ses crimes coloniaux en Algérie et de présenter «des excuses». Elle a également appelé les jeunes à «participer à l'édification du pays et à rester fidèles aux valeurs nationales».

R. H.

Climat

L'agriculture, cause, victime et solution du réchauffement

A la fois victime et responsable du changement climatique, l'agriculture est soumise à une double contrainte: alléger son empreinte sur l'environnement tout en augmentant sa production de 70% d'ici à 2050 pour répondre aux besoins croissants de l'humanité.

Par Maya T.

Cet enjeu majeur sera au cœur d'un colloque réunissant chercheurs et politiques à Paris vendredi, à la veille du Salon de l'agriculture, placé sous le signe de l'innovation. Une manière de lancer l'année du climat puisque la France accueille en décembre la conférence des Nations unies censée trouver un accord à 195 pays pour juguler l'envolée du thermomètre mondial. La hausse des températures, si elle se poursuit au rythme actuel, risque fortement d'affecter la productivité, en particulier des régions déjà fragiles, prévient le climatologue Jean Jouzel, vice-président du groupe des experts de l'ONU sur le climat (Giec), qui ouvrira les travaux. Déjà, «l'impact sur les rendements est frappant» y compris en France, où ils plafonnent. Pour les quatre principales cultures vivrières mondiales - blé, maïs, riz, soja - les régions qui vont perdre en productivité, progressivement «*vont clairement prendre le dessus sur celles qui y gagnent*».

Cet impact sera particulièrement fort dans les régions où l'accès à l'eau est déjà problématique mais pas uniquement puisqu'*il y aura des problèmes liés à la température elle-même, avec le risque que certaines maladies s'étendent* vers le Nord, reprend Jean Jouzel. «*Tous les écosystèmes vont être touchés*», comme le vivent déjà les viticulteurs du sud de la France. «*Il va falloir adapter les espèces végétales plus vite que prévu*», renchérit Michel Griffon, agronome et économiste pour qui «*ce sera l'enjeu majeur des prochaines décennies*». L'agriculture, victime, est aussi une cause du dérèglement climatique et contribue en France pour 20% aux émissions de gaz à effet de serre qui réchauffent l'atmosphère - davantage quand la déforestation est importante. Plus encore que le carbone (CO₂), elle émet principalement du méthane (40% des émissions) et de l'oxyde d'azote (50%), des gaz au pouvoir 30 fois et 300 fois plus réchauffant que le CO₂.



Une agriculture climato-intelligente

Mais des solutions existent. A Montpellier, le département d'éco-technologies de l'Irstea, Institut de recherche sur l'agriculture et l'environnement y travaille: réduction des phytosanitaires, meilleur usage de l'eau... «*Pour limiter l'oxyde d'azote, il faut essentiellement mieux gérer les apports d'engrais et privilégier les engrais organiques*», indique sa directrice Véronique Bellon-Maurel. «*Quand on fabrique un kilo d'engrais chimique, il «coûte» déjà 1,5 kilo d'équivalent CO₂, sans compter son transport*». L'agroécologie, cheval de bataille du ministre Stéphane Le Foll, qui clôturera le colloque avec son homologue des Affaires étrangères Laurent Fabius, est également une réponse, en ménageant les sols. Quant à la «*méthanisation*» qui recycle le lisier, fortement émetteur, en source d'énergie, elle offre déjà une réponse à l'élevage, qui doit être complétée par adaptation du régime alimentaire. L'idée est de développer une «*agriculture climato-intelligente*», visant à la fois à assurer la sécurité alimentaire

et à permettre aux agricultures de résister et de s'adapter aux changements du climat, avance Michel Griffon. L'autre enjeu, estime-t-il, est la production d'énergie à partir de la biomasse et de matériaux capables de remplacer le pétrole: «*les prix de l'énergie vont augmenter, il faut aussi l'anticiper*» martèle-t-il. L'économiste mise sur le «*comportement entrepreneurial*» des agriculteurs: «*Le fait qu'on atteigne un coût environnemental tellement insupportable va inciter à changer les comportements*» espère-t-il. Restent les 2,7 milliards d'exploitants agricoles pauvres dans le monde, qui continueront de produire l'essentiel de l'alimentation mondiale en 2050 et devront faire un bond considérable pour y parvenir. Sans pour autant étendre à l'infini les surfaces cultivées. «*En continuant comme on le fait on y parviendra, mais au détriment de l'environnement. Ce qui rendra la Terre invivable*» redoute-t-il. Pour Jean Jouzel, «*c'est important que la profession agricole prenne conscience que (le climat) c'est son problème, pas celui des autres*». Parce qu'elle «*a un rôle très positif à jouer en termes de solutions*». M. T.

Biologie

Dans l'évolution, la taille des animaux tend à grandir

Depuis leur émergence il y a 542 millions d'années, l'évolution tend à rendre les animaux de plus en plus grands, ont montré des chercheurs en étudiant un grand nombre de créatures marines.

Leur taille médiane a augmenté 150 fois pendant cette période, précise Noel Heim, un chercheur à la faculté des sciences environnementales de l'université de Stanford en Californie, un des co-auteurs de ces travaux parus vendredi dans la revue américaine *Science*.

«*Cela revient à une différence entre un oursin de 2,5 centimètres et un autre de plus de 30 cm, ce qui ne paraît pas énorme mais représente néanmoins un grand saut*», ajoute-t-il.

Cette recherche a également déterminé que l'accroissement de la taille du corps s'est produite depuis l'apparition des animaux, parus la collection existante de fossiles dont les plus anciens remontent à 550 millions d'années.

«*Nous savions déjà que les plus grandes créatures vivantes aujourd'hui sont plus*

grandes que les plus grandes qui étaient sur la Terre quand la vie a émergé et que les premiers animaux ont évolué», note Jonathan Payne, professeur de paléobiologie à l'université de Stanford, qui a dirigé cette recherche.

En revanche, on ne savait pas si la taille moyenne des animaux avait changé au cours du temps et si cela reflétait une tendance dans l'évolution de la taille du corps, ajoute-t-il. Ce phénomène ne s'applique pas à toutes les lignées animales, mais surtout à celles qui étaient déjà plus grandes et plus diversifiées au début de l'histoire de l'évolution, selon ces chercheurs. «*Pour des raisons que nous ne comprenons pas très bien, les classes animales de grande taille paraissent aussi être celles qui au cours du temps sont devenues les plus diverses*», relève le professeur Payne.

Cette recherche effectuée avec un modèle ordinateur vient conforter la théorie de Cope, du nom du paléontologue du XIX^e siècle, selon laquelle en biologie les lignées animales tendent à évoluer vers de plus grandes tailles au cours du temps.

Il avait noté que les créatures terrestres

comme les chevaux grandissaient au fil des générations. Les scientifiques avaient déjà tenté de vérifier la thèse de Cope dans d'autres groupes d'animaux mais les conclusions avaient été mitigées.

Ainsi, les coraux et les dinosaures semblent confirmer cette théorie mais pas les oiseaux ni les insectes.

En conséquence, certains scientifiques se sont demandé si la tendance constatée chez les animaux terrestres était un phénomène réel de l'évolution ou le fruit du hasard, résultant d'un processus non sélectif de l'évolution. Pour vérifier la thèse de Cope, l'équipe du professeur Payne l'a appliquée via des banques de données à plus de 17 000 groupes ou genres d'animaux marins englobant cinq lignées majeures, dont les arthropodes, les brachiopodes et les mollusques, au cours des 542 millions d'années.

Ces chercheurs ont ainsi couvert près de 75% de toutes les lignées marines représentées dans les fossiles et 60% de tous les animaux connus ayant vécu sur la planète.

Fil G.

France/Biomasse A la recherche du temps perdu

LE 16 JANVIER 2015, Ségolène Royal - ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, a annoncé qu'*«à partir du 1^{er} janvier 2016, toutes les grandes installations d'énergie renouvelable devront vendre leur électricité sur le marché avec un complément de rémunération sous forme de prime*». Cette évolution, qui prend sa source dans la réglementation européenne, apportera une complexité supplémentaire dans le montage de nouveaux projets, à cause de l'imprévisibilité et de la volatilité des prix de l'électricité sur les marchés. En effet, jusqu'à présent, pour favoriser le développement des énergies renouvelables, les pouvoirs publics avaient privilégié des mécanismes d'incitation, dits d'Obligations d'achat, offrant un prix fixe pour l'électricité produite.

Les atouts intrinsèques de la biomasse

Alors que ces mécanismes ont porté leurs fruits pour les filières éoliennes et photovoltaïques (respectivement 4 000MW et 8 000MW de puissance installée en fin 2013), ils n'ont pas eu l'effet escompté sur le développement de la cogénération biomasse, et biomasse forestière en particulier (seulement 308MW installés sur les 950MW recherchés par les appels d'offres à fin 2013). Pourtant, la biomasse dispose naturellement de plusieurs atouts intrinsèques.

Tout d'abord, elle participe à l'équilibrage du réseau, c'est-à-dire à l'équilibrage permanent entre la production et la consommation de l'électricité, car c'est une source d'énergie qui n'est pas intermittente, à l'inverse des autres énergies renouvelables soumises aux aléas climatiques. Ensuite, par rapport aux énergies fossiles traditionnelles, comme le charbon, le pétrole ou le gaz, la biomasse - et la biomasse forestière en particulier - est une ressource locale, disponible car relativement sous-exploitée, offrant un bilan carbone «neutre» et dont le prix est peu influencé par les marchés de l'énergie.

R E

Sénégal Mortalité infantile : 93 décès par jour

QUELQUE 93 enfants meurent chaque jour au Sénégal à cause des infections néonatales liées à la diarrhée qui constitue la troisième cause de décès chez les enfants dans le pays. Malgré les efforts notés dans la réduction de la mortalité des enfants et des jeunes (de 121 à 65 décès pour mille naissances vivantes), le taux reste élevé avec 93 décès chaque jour, a estimé Aida Gadiaga Sylla, médecin nutritionniste à la direction de la Santé de la reproduction et de la survie de l'enfant. La mortalité infanto-juvénile au Sénégal est plombée par la mortalité néo-natale en ce sens qu'environ 40% des décès sont dus aux infections ce qui fait que beaucoup d'enfants meurent avant le septième jour, a déploré l'experte nutritionniste qui s'exprimait, jeudi, lors d'une conférence de presse au Service national de l'éducation et de l'information pour la santé (Sneips). La malnutrition, les infections respiratoires aiguës et autres pathologies comme la paludisme et la rougeole figurent aussi parmi les principales causes de décès des enfants au Sénégal, a fait savoir le médecin nutritionniste lors de cette rencontre qui intervient en prélude au lancement, vendredi, des journées de survie de l'enfant. Cette manifestation, initiée du 20 au 23 février de chaque année, vise à réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans à travers notamment la sensibilisation sur l'importance de l'allaitement maternel et la vaccination. Beaucoup d'enfants de moins de 5 ans meurent au Sénégal faute d'une prise en charge adéquate. Le pays enregistre également un taux élevé de mortalités maternelles avec un total de 1 800 décès par an, soit une moyenne de 5 décès par jour liés à la grossesse et à l'accouchement. La population sénégalaise est estimée à environ 13 millions d'habitants, dont 49,9% d'hommes contre 50,1% de femmes, avec un taux d'accroissement moyen de 2,5%.

Ali O.

Ouargla L'hôpital Mohamed-Boudiaf renforcé en paramédicaux

■ *L'encadrement de l'hôpital Mohamed-Boudiaf sera renforcé prochainement par des agents paramédicaux, afin de combler le déficit enregistré dans ce corps de santé, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement hospitalier.*

Par Yanis N.

Cet établissement de 600 lits accuse actuellement un manque en paramédicaux estimé à 70%, ce qui a influé négativement sur la qualité de services, notamment lors des gardes de nuit et des permanences du week-end et des jours fériés, plus particulièrement au niveau du service des urgences, a expliqué à l'APS Fadhel Messadek.

Selon le responsable, il est attendu dans le courant de cette année la sortie d'une nouvelle promotion de l'Institut national de formation supérieure de paramédicaux à Ouargla.

La directrice de l'institut, Zineb

Saber, a fait état, à ce propos, de la sortie en juin prochain d'une promotion de pas moins de 135 paramédicaux, sur un total de 244 stagiaires issus de la wilaya de Ouargla qui suivent une formation en dernière année dans différentes spécialités, et qui vont permettre de combler le déficit accusé. Cette promotion compte aussi 109 stagiaires issus des wilayas de Laghouat, Ghardaïa et Illizi. Ces stagiaires seront embauchés directement au niveau des établissements hospitaliers de leur wilaya, selon la responsable.

Cependant, a-t-elle ajouté, ces effectifs restent encore «insuffisants» pour satisfaire totalement les besoins exprimés par les établissements hospitaliers.



P.H. > D. R.

Par ailleurs, plusieurs opérations sont menées actuellement pour améliorer et promouvoir la qualité des prestations à l'hôpital Mohamed-Boudiaf, à travers l'acquisition de nouveaux équipements et la création de nouveaux services, a fait savoir son directeur. Cet établissement a recruté, l'année dernière, 26 praticiens pour les besoins de ses services, dont 14 spécialistes en anesthésie

et réanimation, médecine légale, pédiatrie et radiologie, a-t-il indiqué.

La réception cette année du nouveau service des urgences, qui connaît un taux d'avancement appréciable de ses travaux, va contribuer à l'amélioration des prestations de santé offertes au citoyen, a souligné M. Messadek.

Y. N./APS

Ebola

L'OMS donne son feu vert au premier test rapide de diagnostic

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, vendredi, avoir donné son feu vert au premier test rapide de diagnostic du virus Ebola, qui a fait plus de 9 300 morts en Afrique de l'Ouest. «Le nouveau test est moins précis que le test standard PCR mais il est facile à mettre en œuvre et permet de donner un résultat en un quart d'heure», a précisé un porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic.

Il a été développé par la firme Corgenix Medical qui aura besoin d'une semaine ou deux pour achever les procédures administratives auprès des ser-

vices de santé américains, a-t-il ajouté. D'après l'OMS, les efforts pour contenir les flambées d'Ebola en Afrique de l'Ouest sont jusqu'ici freinés par les tests diagnostiques complexes, lents et fastidieux.

L'organisation onusienne estime que les exigences en matière de tests de diagnostic sont difficiles à remplir dans certains pays de la région «dont les moyens sont très restreints et les capacités d'analyse sont très limitées». «Chaque test nécessite un tube de sang plein, exige 2 à 6 heures pour

son exécution et coûte environ 100 dollars», explique-t-elle.

Pour répondre à un tel défi, l'OMS avait lancé deux initiatives urgentes pour stimuler l'innovation dans le domaine du diagnostic et accélérer la livraison de tests plus performants et plus rapides aux pays touchés. Le virus Ebola se transmet par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus de personnes ou d'animaux infectés. Il laisse peu de chances de survie, soit en moyenne 47% pour l'épidémie actuelle. **O. B.**

Conserves, surgelés

Ils ne sont pas les ennemis d'une alimentation saine

Le soir en rentrant du travail, lorsque l'on n'a pas le temps... les conserves, surgelés, plats cuisinés et autres nous sont d'une grande utilité. Bons en goût et faciles à préparer, nous sommes nombreux à y succomber. Sont-ils mauvais pour notre équilibre alimentaire ?

Non, à condition de choisir des produits bruts, autrement dit les moins cuisinés possible. Ainsi, il est toujours préférable d'acheter une conserve (ou un sachet surgelé) de haricots verts et de les poêler soi-même avec un filet d'huile d'olive, plutôt que d'opter pour une version toute prête type «poêlée du terroir» surgelée ou «haricots à la méridionale» sous vide, qui comporte déjà un ajout de matières grasses, d'épaississants, parfois de sucre. Privilégiez donc les conserves au naturel (légumes, thon...), les sachets de légumes surgelés, les soupes surgelées ou en brique (à condition que la part des matières grasses ne dépasse pas 5 g de lipides/100g de produit), les viandes, volailles et poisson non cuisinés (type filet de saumon, escalope de dinde...).

Attention aux plats cuisinés du commerce !

Qu'ils soient allégés ou non, certains plats cuisinés demeurent trop gras. Voilà pourquoi il

vous empêche de faire appel aux légumes, viandes et autres poissons surgelés, du moment qu'ils sont nature.

vous empêche de faire appel aux légumes, viandes et autres poissons surgelés, du moment qu'ils sont nature.

Les allégations santé ne sont pas si fiables

De l'eau plus riche en calcium pour «renforcer vos os», des yaourts riches en probiotiques pour «améliorer votre transit», des céréales au taux de fer «qui rend plus fort»... Ces produits enrichis remplacent désormais l'eau de source ou le simple yaourt en tête de gondole. L'industrie agroalimentaire s'est trouvée une mission de choix : combler nos carences à grand renfort de vitamines, d'oméga 3 ou de magnésium. Et pourtant... «C'est prouvé», martèle le nutritionniste Jean-Michel Cohen, «une femme ou un homme qui ont une alimentation variée et absorbent respectivement 1 200 et 1 400 cal par jour ne souffrent d'aucune carence. La plupart des produits issus de la super food n'ont donc pas lieu d'être. Avec une demi-cuillerée de café d'huile de colza par jour, on répond à tous nos besoins en oméga 3. C'est dire à quel point se gaver d'œufs aux oméga 3 est une erreur. Les allégations santé ne font qu'engendrer la confusion dans l'esprit des consommateurs».

R. S.

Laghouat, Mostaganem, M'sila

La route qui tue conforte son tragique bilan

■ La route qui tue n'en finit pas de décliner son décompte macabre, à chaque jour que Dieu fait. Morts et blessés confortent les tragiques bilans, «fruits» se traduisant en deuils, de l'excès de vitesse, dépassements dangereux et autres écarts au code de la route par lesquels s'illustrent des chauffards aux allures de véritables kamikazes.

Par Hani Y.

Quatre personnes ont trouvé la mort et 19 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi sur la RN 23 entre Affou et Laghouat, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident qui s'est produit au lieu-dit Laataris, près d'Affou, suite à une collision entre un autobus relevant des forces de l'ordre et un poids lourd, a fait 4 morts et 19 blessés, a précisé à l'APS le directeur de la Protection civile, le lieutenant-colonel Mohamed Lagraa.

Les corps des quatre victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital H'mida-Benadjila, au chef-lieu de wilaya. Les blessés ont égale-

ment été évacués au même établissement hospitalier. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de l'accident.

Collision entre deux voitures : 12 blessés près de Bouguirat

Douze personnes, dont trois enfants âgés entre 4 et 10 ans, ont été blessées vendredi soir dans un accident de la circulation survenu près de la localité de Bouguirat, a-t-on appris samedi auprès des services de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem.

L'accident s'est produit au niveau du CW 6, près de Bouguirat, suite à la collision



PH. A. D. R.

entre deux voitures de tourisme dont l'une a effectué un dépassement dangereux.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus sur les lieux du drame pour évacuer les blessés vers le service des UMC de l'hôpital de Bouguirat.

Les services de la gendarmerie ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Trois morts et deux blessés à M'sila

Trois personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la cir-

culation survenu vendredi à l'entrée ouest de la ville de M'sila, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Cette source a précisé que le véhicule de tourisme à bord duquel ils circulaient a violemment percuté un panneau de signalisation comportant plusieurs plaques. Les deux victimes blessées dont l'état est jugé «grave» sont prises en charge à l'hôpital Zahraoui du chef-lieu de la wilaya, a encore fait savoir la même source, indiquant qu'une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de wilaya pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

H. Y./APS

Sûreté publique à Béjaïa

8 516 motos contrôlées depuis juin 2014

«LA SÛRETÉ publique des 14 daïras ainsi que les sûretés urbaines de la police dans la wilaya de Béjaïa ont mis en fourrière 232 parmi les 8 516 motos contrôlées durant la période allant de juin 2014 au 22 janvier de l'année en cours», selon un bilan qui nous a été communiqué par la cellule de communication de la sûreté de la wilaya ces derniers jours. La police de la voie publique a établi 1 341 contraventions aux motards qui n'ont pas respecté les règles en la matière, notamment pour «manque de port de casque, défaut de permis de conduire, défaut de souscription aux assurances, manœuvres dangereuses, etc.» Il a été procédé à pas moins de «204 retraits de permis et 333 dossiers ont été ficelés et les personnes impliquées seront poursuivies en justice pour des délits de route», ajoute la même source. H.C.

Miliana

Opération de lutte contre la criminalité urbaine

Une opération inopinée de lutte contre la criminalité urbaine a été lancée jeudi par les services de sécurité dans la ville de Miliana (Aïn Defla), a-t-on appris vendredi auprès de la sûreté de wilaya.

Plusieurs endroits de la ville réputés pour être des fiefs de la criminalité ont constitué le point de mire des services de sécurité lors de cette opération «coup-de-poing» de

trois heures, lancée à 16 heures de la même journée, a-t-on indiqué de même source.

Les services de sécurité ont procédé à la vérification de l'identité de 38 personnes et au contrôle de nombreux véhicules au cours de cette opération qui a notamment permis, selon la même source sécuritaire, l'arrestation de 2 personnes faisant respectivement l'objet de bulletins de recherche

militaire et judiciaire.

L'opération à laquelle ont pris part 70 policiers a été favorablement accueillie par les citoyens de la ville, a-t-on noté.

El-Bayadh

Réaménagement de l'ancien tribunal pour abriter la cour

Des réaménagements sont actuellement entrepris sur un ancien siège de tribunal pour le préparer à accueillir temporairement la nouvelle cour de justice d'El-Bayadh, a-t-on appris hier des responsables de la wilaya.

Les travaux sont menés sur l'ancien siège du tribunal d'El-Bayadh, qui accueillera ainsi temporairement, en attendant la réalisation de son propre siège, la nouvelle cour de justice projetée dans la wilaya dans le cadre des efforts de l'Etat visant à rapprocher l'administration du citoyen, a-t-on signalé.

Les travaux du projet du siège de la cour de justice d'El-Bayadh, actuellement en phase d'étude technique, seront lancés prochainement, selon la même source de wilaya.

Une commission du ministère de la Justice, accompagnée du procureur général de la cour de Saïda, s'est déplacée dans le courant de la semaine écoulée à El-Bayadh pour s'enquérir de l'avancement des travaux de réaménagement du local devant abriter temporairement le siège de la cour, et ont émis certaines observations techniques liées aux spécificités de fonctionnement de ce type de juridictions, a-t-on fait savoir. La wilaya d'El-Bayadh compte actuellement trois tribunaux opérationnels implantés dans les communes du chef-lieu de wilaya, de Bougtob et de Labiodh Sidi-Cheikh, qui dépendent, au plan organique, de la cour de justice de la wilaya voisine de Saïda (200 km au nord d'El-Bayadh) et d'un quatrième tribunal en projet dans la commune de Boualem. L'ouverture de la cour de justice à El-Bayadh va ainsi soulager énormément le justiciable de la contrainte des déplacements vers la wilaya de Saïda, ont souligné, avec satisfaction, des avocats à El-Bayadh. Kamel L.

Tahar F.

Boucheouf/Guelma

Raccordement de plus de 4 500 foyers au gaz naturel

Des travaux de raccordement de 4 523 foyers au réseau de distribution publique de gaz naturel viennent d'être lancés dans la daïra de Boucheouf (Guelma), a indiqué vendredi à l'APS le directeur de l'énergie, Mohamed Chaouche. Retenue au titre du précédent programme quinquennal (2010-2014), l'opération, qui porte sur la construction de 24 km de canalisations de transport et 164 km de

conduites de distribution, bénéficiera aux communes d'Oued Fragha, Ain Ben Beïda et Mjéze S'fa, ainsi qu'à plusieurs quartiers de l'agglomération de Boucheouf, a précisé ce responsable. L'opération, qui a nécessité un investissement public de 1,56 milliard de dinars, permettra d'alimenter en gaz naturel, outre les chefs-lieux des communes citées, les villages de Boukemouza, Boudheroua, Mousma,

Mezraât Brahim et Drabla (Oued Fragha), les hameaux de Metarih, Nouadria, Hdjar Taktak, Beridia et Charef (Ain Ben Beïda), et les localités rurales d'El Gasmia et de Tihmine. Une enveloppe globale de 6,25 milliards de dinars a été mobilisée au titre du programme quinquennal 2010-2014 pour permettre à 20 880 foyers de disposer de cette énergie propre, selon la même source. (APS)



Libye

Au moins 40 morts dans des attentats perpétrés par Daech

■ Au moins 40 personnes, dont six Egyptiens, ont été tuées vendredi dans des attentats perpétrés dans la ville d'Al-Qoba, dans l'Est libyen, revendiqués par une branche de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI), selon un nouveau bilan du ministère de la Santé.

Par Mondji T./APS

Deux explosions ont visé un commissariat de police et les environs du domicile du président du Parlement reconnu par la communauté internationale, Aguila Salah Issa, selon des témoins, et la troisième une station-service bondée.

Selon des secouristes, la plupart des victimes se trouvaient à la station-service, où des dizaines de véhicules faisaient la queue pour se ravitailler en essence, en raison d'une pénurie de carburant dans la ville.

Ils ont ajouté que le président du Parlement, basé à Tobrouk, plus à l'Est, n'était pas dans sa maison au moment de l'attaque.

La branche libyenne de l'EI a revendiqué les attaques dans un communiqué publié sur Twitter, en affirmant que deux kamikazes les avaient perpétrées afin de «venger le sang de nos musulmans à Derna», visée cette semaine par des raids aériens libyens et égyptiens.

Le Caire avait mené ces frappes en représailles à la décapitation des 21 chrétiens par l'EI dont l'immense majorité étaient égyptiens.

Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a décrété un deuil de sept jours après les attaques d'Al-Qoba. Dénonçant des «actes terroristes», il a promis que l'armée «riposterait fermement et multiplierait ses opérations contre les fiefs de Daech (acronyme de l'EI en arabe) en Libye». La ville d'Al-Qoba est contrôlée par les forces loyales au général Khalifa Haftar et au Parlement reconnu par la communauté internationale.

Dégradation de la situation, plusieurs pays en faveur d'une solution politique

Trois voitures piégées ont explosé vendredi dans l'est de la Libye faisant plus de 30 morts et des dizaines de blessés, dans une nouvelle journée sanglante revendiquée par l'Organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI).

L'organisation Daech/EI a trouvé en Libye un terrain propice profitant du chaos dans lequel est plongé le pays depuis la chute de Mouammar Kadhafi, en multipliant les exactions dont la décapitation récente de 21 Egyptiens et l'attaque meurtrière menée vendredi contre un hôtel de la capitale libyenne.

L'Algérie prône la «solution politique»

Suite à la dégradation intensive de la situation en Libye, l'Algérie a fait part de sa «préoc-

cupation majeure», «à la fois pour la restauration rapide de la stabilité du pays, mais également pour la paix et la sécurité régionale et internationale».

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a réaffirmé jeudi à Alger, qu'une intervention militaire en Libye et la fourniture d'armes aux parties en conflit ne sont pas favorables à la solution consensuelle escomptée. «Nous ne croyons pas à la solution militaire, nous ne croyons pas que le fait de nourrir l'escalade par la fourniture d'armement ou par des mesures de ce genre serait de nature à favoriser le nécessaire apaisement des cœurs et des esprits afin d'aller vers la solution consensuelle que nous appelons de tout le temps».

«Notre position est tout à fait la même et elle est très claire, nous sommes pour la solution politique, pour le dialogue inclusif, pour des institutions démocratiques et représentatives dans le cadre de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale, de la souveraineté de la Libye», a-t-il précisé.

La Tunisie pays frontalier de la Libye s'est opposé également à la décision du Caire de demander au Conseil de sécurité de l'ONU une résolution pour l'intervention militaire d'une coalition internationale. «Nous sommes toujours opposés à une intervention militaire, la seule solution est une solution politique», a déclaré le Premier ministre tunisien, Habib Essid.

Alors que la situation était déjà très confuse dans ce pays riche en pétrole, morcelé et dont



des zones entières sont sous la coupe de milices, elle devient de plus en plus inquiétante avec la progression de l'EI, qui préoccupe l'ensemble de la communauté internationale.

La communauté internationale prudente

Malgré les appels à une intervention militaire internationale en Libye, principalement égyptiens, et l'appel de la Libye à la levée de l'embargo sur les armes imposé pour mieux lutter contre les terroristes, l'ONU les a reçus avec prudence.

L'Italie, distante d'à peine quelques centaines de kilo-

mètres, a ainsi affirmé craindre que des éléments de l'EI ne se cachent parmi les milliers de migrants clandestins qui affluent sur ses côtes.

Rome et Le Caire avaient demandé une intervention militaire pour mettre fin à la présence terroriste en Libye.

Mais alors qu'une coalition internationale menée par les Etats-Unis mène des frappes aériennes contre Daech en Syrie et en Irak, l'immense majorité des pays occidentaux ont en revanche affiché leurs réticences à intervenir en Libye, affirmant privilégier une solution politique.

Le secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères et du Commonwealth, Philip Hammond, a clairement plaidé jeudi pour une «solution politique».

«Nous ne pensons pas qu'une intervention militaire soit la solution pour régler la crise en Libye.

Le but de tous les efforts déployés, est de permettre à la Libye d'installer un gouvernement d'unité nationale qui sera effectif dans sa lutte antiterroriste et empêchera le groupe terroriste (Daech) de s'implanter sur le territoire libyen», a indiqué M. Hammond.

M. T./APS

Maroc

Le mouvement pro-réformes marque son 4^e anniversaire

Plusieurs centaines de personnes ont marqué vendredi le 4^e anniversaire du mouvement pro-réformes du 20-Février, en participant à des sit-in à Rabat et Casablanca, les deux principales villes du royaume, ont rapporté les médias. Environ 200 personnes se sont rassemblées en fin d'après-midi devant le Parlement de Rabat en scandant «Dignité!», «démocratie!», «Non à la corruption!»

«Nous sommes là pour montrer que le mouvement du 20-Février (M20) continue. Certes il a connu une régression, mais il est toujours vivant», a expliqué à l'AFP un participant, Abdelhamid Amine. «On continue à lutter pour un Maroc démocratique, à même de garantir la dignité et les droits humains pour toutes et pour tous».

A Casablanca, la capitale économique, environ 150 personnes ont manifesté, sous les mêmes mots d'ordre.

Le M20 qui réclame des réformes politiques et sociales profondes, dénonce une répression à leur égard. Les autorités affirment de leur côté que l'essentiel des revendications ont été satisfaites avec l'adoption à l'été 2011 d'une nouvelle Constitution, sur initiative du roi Mohammed VI.

Cette année-là, les manifestations avaient débouché sur le succès historique des islamistes du Parti justice et développe-

ment (PJD) lors des législatives.

Le Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, leader du PJD, remettra l'an prochain son mandat en jeu. Vendredi, les manifestants de Rabat ont exprimé leur intention de boycotter les scrutins à venir.

En matinée, un premier ouvrage sur le M20, composé de textes et photos, a par ailleurs été présenté à la Bibliothèque nationale par une ONG locale, «Le Médiateur pour la démocratie et les droits de l'Homme» (LMDDH).

La presse, elle, divergeait sur l'ampleur des résultats obtenus par ce mouvement inédit dans l'histoire récente du royaume.

«Le 20-Février a permis de bri-

ser la peur du pouvoir dans l'esprit des gens, ainsi que de ramener à la politique des dizaines de jeunes qui se désintéressaient totalement des affaires publiques», se félicitait Taoufik Bouachrine, du journal Akhbar al-Yaoum.

Si «grâce à eux et à leur audace, le Maroc ne ressemblera jamais plus à celui d'avant», «on peut remarquer que les Marocains ont plongé de nouveau dans l'indifférence et la résignation», regrettait par contre Abdellah Tourabi, dans un éditorial intitulé «20-Février: une occasion manquée» publié dans l'hebdomadaire *Tel Quel*.

Salim Fassi /APS



Yémen

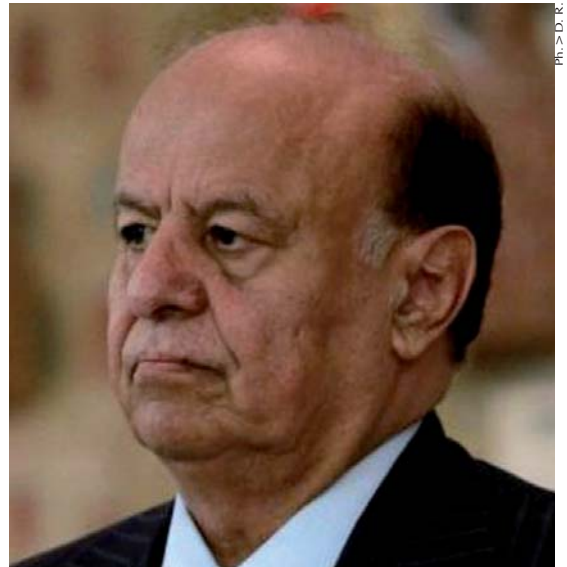
Le président démissionnaire a quitté Sanaâ malgré le siège d'une milice

■ Le président démissionnaire du Yémen, Abd Rabbo Mansour Hadi, qui avait renoncé au pouvoir sous la pression d'une puissante milice chiite, a quitté hier la capitale Sanaâ après avoir été pendant des semaines assigné à résidence, selon des responsables.

Appuyé par l'Occident et l'ONU, Hadi s'est rendu à Aden (sud) et devrait s'adresser à la nation sous 48 heures dans une allocution télévisée, a affirmé son conseiller, sous-entendant qu'il pourrait revenir sur sa démission qui n'a jamais été entérinée par le Parlement. Hadi et son Premier ministre Khaled Bahah ont présenté le 22 janvier leur démission deux jours après la mainmise de la milice chiite des Houthis sur la capitale Sanaâ avec la prise de bâtiments officiels dont le palais présidentiel. Les deux hommes avaient été ensuite assignés à résidence et l'on ignore le sort de Bahah. Le président démissionnaire «a réussi à quitter sa maison hier matin» pour se rendre à Aden, la capitale du Sud d'où il est originaire, a ajouté son conseiller sans préciser les circonstances de son départ et si les Houthis l'ont laissé partir. Hadi est parti de Sanaâ «sans aucun arrangement, sans même en informer un parti politique», a-t-il dit. Un ministre a ensuite indiqué qu'il était arrivé à Aden. Le convoi à bord duquel Hadi a quitté Sanaâ était composé de dizaines de véhicules, et est

passé par la ville de Taëz, selon un haut responsable de sécurité à Aden. Il est logé dans une résidence présidentielle du quartier de Khormaksar. Aden, comme les autres provinces du sud et du sud-est du Yémen échappent à l'autorité des Houthis auxquels ils sont hostiles. Depuis le début en septembre 2014 de leur opération pour prendre totalement Sanaâ, les Houthis qui contrôlent des régions du Nord, ont étendu leur contrôle sur des zones côtières et des régions au sud de la capitale. Dans certains secteurs, ils ont été confrontés à une résistance farouche des tribus sunnites et des combattants d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa). Face au chaos, le Conseil de sécurité de l'ONU avait exigé que les Houthis se retirent des instances gouvernementales et libèrent le président et le Premier ministre. On ignore si le départ de M. Mansour Hadi est lié à cette demande. Jeudi, l'émissaire spécial de l'ONU pour le Yémen Jamal Benomar avait affirmé que les forces politiques étaient proches d'un accord après avoir convenu de premiers compromis sur une période transitoire de gouvernance. Il a salué cette entente

préliminaire comme une «étape importante vers la réalisation d'un accord politique global qui mettrait fin à la crise actuelle». Mais le départ de M. Hadi pour Aden fait planer des doutes sur une éventuelle sortie de crise, renforcés par les déclarations hier de la ministre de l'Information du gouvernement démissionnaire. «La situation politique et le rapport de forces a changé avec l'arrivée de Hadi à Aden», a tweeté Nadia Sakkaf. Selon elle, les Comités populaires, une milice du sud opposée à la prise de pouvoir des Houthis, étaient en charge de la sécurité du président démissionnaire.



Venezuela

Le maire de Caracas placé en détention

Sur fond de crise économique et de pénuries au Venezuela, le président Nicolas Maduro a intensifié son offensive contre l'opposition avec l'arrestation du maire de Caracas Antonio Ledezma, placé vendredi en détention provisoire. M. Ledezma, 59 ans, une figure de l'opposition, a été brutalement interpellé jeudi soir dans ses bureaux par plusieurs dizaines d'agents des services secrets (Sebin) équipés d'armes, de cagoules et de gilets pare-balles. Deux procureurs lui ont signifié vendredi qu'il était poursuivi pour «son implication présumée dans des faits complotistes pour organiser et exécuter des actions violentes contre le gouvernement». Le parquet a ensuite ordonné son placement en détention provisoire et son incarcération dans la prison de Ramo Verde, près de Caracas, où est enfermé depuis un an un autre dirigeant de l'opposition, Leopoldo Lopez. Les autorités reprochent à Ledezma d'avoir opposé, avec d'autres opposants, sa signature au bas d'une lettre ouverte publiée la semaine dernière dans la presse et appelant à une transition démocratique à la tête du Venezuela. Le président Maduro est intervenu publiquement dans la soirée de jeudi, peu après l'arrestation de Ledezma, dans une allocution radio-télévisée de près de deux heures. Ledezma «doit être inculpé par la justice vénézuélienne pour qu'il réponde de tous les délits commis contre la paix dans le pays, la sécurité, la Constitution», a annoncé le président socialiste, se référant à une tentative présumée de coup d'État qu'il avait dénoncée le 13 février. Elu maire de Caracas en 2009, réélu en 2013, Antonio Ledezma est un vétéran de l'opposition vénézuélienne, ancien sénateur, député et gouverneur du district de Caracas. Il a rejoint

opposants tels Leopoldo Lopez, fondateur du parti Voluntad Popular, incarcéré depuis le 18 février 2014, ou Daniel Ceballos, ancien maire de San Cristobal. C'est de cette ville de l'ouest du pays que sont parties les manifestations étudiantes antigouvernementales qui ont secoué le Venezuela entre février et mai 2014 et au cours desquelles 43 personnes ont été tuées, selon le bilan officiel. «Ces derniers jours où l'on parle tant de coups d'État, nous assistons à un coup de la part de l'État», a déclaré vendredi Jesus Torrealba, secrétaire général de la coalition d'opposition La Table de l'unité démocratique, (MUD). Et le leader de l'opposition Henrique Capriles, deux fois candidat à l'élection présidentielle, a exigé que le pouvoir présente les preuves des projets de coup d'État qu'il dénonce. «Maduro croit-il qu'en nous mettant tous en prison il va récupérer 50 points de popularité ou gagner les élections?», a lancé Capriles devant la presse. Héritier politique du président Hugo Chavez mort en mars 2013, Nicolas Maduro a jalonné ses deux ans de mandat de dénonciations de tentatives de coup d'État ou de meurtre, sans jamais parvenir à faire oublier la grave crise économique qui plombe sa gestion. Sa cote de popularité a plongé à 20% d'opinions favorables. A quelques mois des élections législatives, les indicateurs économiques sont tous au rouge. L'inflation a battu en 2014 un nouveau record (68,5%), les pénuries de denrées alimentaires ou de médicaments se multiplient et malgré un contrôle des changes strict instauré en 2003, les devises manquent en raison de la chute mondiale des cours du pétrole, principale ressource du Venezuela, qui dispose des plus importantes réserves de la planète. Dans ce contexte, le modèle socialiste

impulsé par Hugo Chavez, mêlant étatisation croissante de l'appareil économique et vaste redistribution de la manne pétrolière, s'essouffie. Par la voix de leur sous-secrétaire d'État pour l'Amérique latine, Roberta Jacobson, les États-Unis, accusés par Caracas de soutenir les tentatives présumées de coup d'État, se sont déclarés «profondément inquiets de l'escalade des intimidations» contre les opposants. Dès jeudi soir, le département d'État américain avait qualifié de «sans fondement et fausses» les accusations vénézuéliennes. L'arrestation du maire de Caracas a suscité la préoccupation dans plusieurs capitales latino-américaines. Le président colombien Juan Manuel Santos a souligné la nécessité «que les droits des opposants soient respectés» au Venezuela. Le gouvernement chilien a exprimé sa «préoccupation» devant «la polarisation» de la situation politique à Caracas. Le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), José Miguel Insulza, a jugé l'arrestation du maire de Caracas «très alarmante». En raison d'une pression croissante, les Vénézuéliens semblent de plus en plus réticents à manifester publiquement leur mécontentement. L'annonce de l'arrestation du maire de la capitale, surnommé «Le Vampire» par M. Maduro, n'a suscité jeudi que de brefs concerts de casse-roles aux fenêtres des appartements. Une opposante connue, l'ancienne députée Maria Machado, a appelé vendredi à un rassemblement de soutien à M. Ledezma qui a réuni moins de 200 personnes. La publication ces dernières semaines d'un décret autorisant explicitement l'usage des armes par les forces de l'ordre au cours de manifestations a contribué à décourager les mobilisations.



Points chauds

Durcissement

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le gouvernement turc ne cesse de faire montre d'autoritarisme et de multiplier les répressions, ce dernier continue à se plaindre et intensifie ses récriminations envers l'Union européenne. En effet, le Premier ministre turc, Ahmet Davutoglu, a accusé il y a quelques semaines l'UE d'avoir entamé une «sale campagne» contre la Turquie en critiquant les arrestations d'opposants au président Recep Tayyip Erdogan. S'exprimant à Ankara pendant un congrès du Parti de la justice et du développement (AKP), le parti islamiste-conservateur au pouvoir, Davutoglu a dénoncé un communiqué de l'UE qui, a-t-il dit, procède à «une campagne de diffamation contre notre gouvernement et notre pays», a-t-il ajouté. De hauts responsables de l'Union européenne avaient dénoncé en effet peu avant les raids de la police turque, qui visent principalement des journalistes, estimant qu'ils étaient contraires aux «valeurs européennes» que la Turquie, qui aspire à rejoindre l'UE, est censée respecter. L'UE a de son côté encore durci le ton envers la Turquie, lui reprochant des atteintes à la liberté de la presse et lui rappelant que les progrès dans les négociations en vue de son adhésion dépendaient de son respect des règles démocratiques. La police turque a déclenché le 14 décembre dernier une nouvelle opération coup de poing contre les partisans du rival du président Erdogan, le prédicateur Fethullah Gülen, avec notamment en ligne de mire des médias proches du religieux. La justice turque a dans la foulée inculpé pour terrorisme le patron d'une chaîne de télévision d'opposition, et un mandat d'arrêt a été requis contre Gülen. Ainsi, depuis un peu plus de deux ans et le début du durcissement brutal des institutions policières et judiciaires en Turquie, la possibilité d'une entrée du pays d'Ataturk devient de plus en plus improbable, voire impossible au vu du comportement autoritaire de l'actuel président, Recep Tayyip Erdogan. Ce dernier prétendant mener la Turquie vers la modernité aura surtout réussi à saboter tous les efforts entrepris par son pays depuis des décennies pour une adhésion au sein de l'UE. Et si certes, ce sont bien des personnalités européennes, telles que Nicolas Sarkozy, qui les premières se sont opposés il y a une dizaine d'années à la candidature turque c'est aujourd'hui bien Ankara qui par son attitude empêche toute future perspective d'adhésion.

F. M.



Le Mauritanien Sissako consacré aux César 2015

Sept prix pour «Timbuktu»

■ Le long métrage «Timbuktu» a fait du cinéaste mauritanien Abderrahmane Sissako le roi de la cérémonie des César 2015. Ce film qui traite de la vie dans le nord du Mali sous contrôle des djihadistes, a remporté sept César dont le prestigieux César du meilleur film, ainsi que celui du meilleur réalisateur et du meilleur scénario.

Par Abla Selles

Le long métrage de fiction «Timbuktu» d'Abderrahmane Sissako, fable sur la vie dans le nord du Mali sous la coupe des djihadistes, et «Saint Laurent» de Bertrand Bonello, film audacieux sur le célèbre couturier français, sont les grands favoris de la quarantième cérémonie des César, qui s'est déroulée vendredi soir à Paris. En effet, le film «Timbuktu» a fait de son réalisateur le roi d'une soirée pleine de joie, d'émotions et de larmes.

Avec sept trophées, dont ceux du meilleur réalisateur et du meilleur film, ce long métrage d'Abderrahmane Sissako a créé beaucoup de surprises tout en devenant le premier cinéaste africain à se voir attribuer cette

récompense.

Nombreux ceux qui ne s'attendaient pas à tout ce succès lors de cette cérémonie des César. Sur la scène du théâtre du Châtelet, à Paris, le cinéaste a tenu à remercier la France, «pays extraordinaire, ouvert aux autres» et son pays, la Mauritanie, qui «a accepté de protéger son équipe».

Le film est par ailleurs nommé aux Oscars, dans la catégorie du meilleur film étranger, qui auront lieu ce soir à Los Angeles.

Pierre Niney a été récompensé du César du meilleur acteur pour son rôle du couturier français Yves Saint Laurent dans le film éponyme réalisé par Jalil Lespert, et Adèle Haenel a été sacrée meilleure actrice pour son rôle dans le film «Les combattants». Son partenaire Kevin



Azaïs a quant à lui reçu le César du meilleur espoir masculin.

Le César du meilleur espoir féminin a été remis à la jeune Louane Emera, pour son rôle dans le film «La Famille Bélier», qui remporte un très grand succès en France depuis sa sortie.

Le César du meilleur acteur dans un second rôle a été décer-

né à l'acteur français Reda Kateb et celui de la meilleure actrice dans un second rôle est revenu à la jeune actrice américaine Kristen Stewart qui incarne l'assistante de Juliette Binoche dans «Sils Maria» d'Olivier Assayas.

Enfin, «Mommy» de Xavier Dolan a reçu le César du meilleur film étranger et l'acteur améri-

cain Sean Penn s'est vu remettre un César d'honneur pour l'ensemble de sa carrière, par l'actrice française Marion Cotillard.

Il est à rappeler que la cérémonie des Oscar 2015 se déroulera ce soir à Los Angeles. Le premier prix généralement remis est l'Oscar du meilleur acteur dans un second rôle, puis place aux catégories moins connues du grand public comme les meilleurs effets visuels, le meilleur montage de son ou encore la meilleure photographie. A.S.

La caravane «Khawa fi Koul Mken» à Ain Defla

Plusieurs artistes au rendez-vous

La caravane de jeunes «Khawa fi Koul Mken» (frères en tout lieu), regroupant des artistes, des sportifs, des universitaires et des comédiens de différentes régions du pays, est arrivée vendredi à Ain Defla venant de Médéa, dans le cadre de sa tournée visant la rencontre du mouvement associatif de la région, a-t-on appris auprès d'un responsable de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Composée de vingt-deux membres, dont notamment les chanteurs Rap Azzou Houd Killer, Karim El-Gang et le champion du monde de karaté Koshiki, Hamza Osmani, cette caravane, s'emploiera, selon le responsable du service «animation» de la DJS, M'hamed Daoudi, à «réconcilier

les jeunes avec eux-mêmes afin qu'ils prennent conscience de leurs responsabilités à l'égard de leur pays». Cette caravane dont le leitmotiv est «la convivialité» est également porteuse d'un message d'espoir et d'optimisme, a ajouté M. Daoudi, relevant que cette tournée intervient dans le sillage de la célébration de la Journée nationale du chahid. La caravane, parrainée par le ministère de la Jeunesse, vise à promouvoir la citoyenneté et à rapprocher les jeunes entre eux dans le cadre du dialogue et de la concertation, a indiqué Karim El Gang, un des animateurs vedettes de la caravane. «Notre joie est incommensurable lorsque nous sentons que notre message est fédérateur et qu'il redonne

espoir aux jeunes en les aidant à se surpasser et à croire en l'avenir», a ajouté ce rappeur. «Le 19 mars prochain, journée de la célébration de la fête de la Victoire constituera assurément l'apothéose de notre tournée dont l'objectif principal est de transmettre un message d'espoir et de fraternité», a-t-il encore précisé. Outre la rencontre d'échange entre jeunes, qui aura lieu à la maison de la culture Emir Abdelkader, le programme mis en place à la faveur de la visite de cette caravane englobe également de la musique, danse, théâtre, sports collectifs, arts martiaux, dessin et littératures, ont précisé les organisateurs de cette manifestation. M.K.

Afin de susciter le goût de la lecture à Batna

Cinq bibliothèques bientôt réceptionnées

Cinq bibliothèques seront réceptionnées courant 2015 à travers autant de communes de la wilaya de Batna afin de «susciter et d'entretenir le goût de la lecture en milieu urbain et rural», a-t-on appris, vendredi, auprès de la direction de la culture. Les communes de Ras El Ayoun, Sefiane, Boumegueur, Hidoussa et Larbaâ, qui totalisent une population de plus de 51 000 habitants, «jusqu'ici complètement dépourvues de toute structure de lecture publique» seront dotées de nouvelles annexes de la bibliothèque principale du chef-lieu de wilaya et seront connectées à l'internet, ce qui permettra aux écoliers, aux lycéens et aux étudiants d'avoir «accès à l'informa-

tion scientifique», a-t-on souligné.

Les travaux de réalisation de ces équipements ont atteint un taux d'avancement «encourageant», a ajouté la même source, relevant que les jeunes des communes concernées disposeront, à terme, d'espaces «sains» pour utiliser de manière «utile et profi-

table» leur temps libre. Les services de la direction de la culture ont affirmé que 59 bibliothèques publiques sont actuellement ouvertes à travers la wilaya de Batna, dont 42 réalisées sur Fonds commun des collectivités locales (FCCL).

Elles ont permis de générer 260 postes d'emploi, pourvus à

la suite d'un concours de recrutement organisé en 2014.

La mise en place du fonds documentaire de ces établissements, appuyés par une bibliothèque itinérante (bibliobus), ont nécessité un investissement public de l'ordre de 250 millions de dinars, a conclu la même source. L.B.

Prévu du 26 au 28 février à Alger

Atelier de photo pour les passionnés des arts graphiques

UN ATELIER de photographie se tiendra du 26 au 28 février à l'Institut français d'Alger. Créé en direction des passionnés de photographie et de montage vidéo, un atelier de photographie prendra place le jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 février 2015 à l'Institut français d'Alger. Sur 3 jours, les participants pourront se former aux techniques photographiques et de montage, et rejoindre une équipe de web reporters bénévoles. Pour y prendre part, vous pouvez envoyer votre candidature à l'adresse suivante : atelierphotoalger@if-algerie.com, en évoquant votre expérience dans le domaine de la vidéo et du montage.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

L'espace d'exposition «La Baignoire»

Jusqu'au 28 février : Exposition de photos intitulée Chawari3

Salle Ibn Khaldoun

26 février :

Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas

Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Jusqu'au 28 février : L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsis, organisent une exposition de livres.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 28 février : 6e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufidi Zakaria

Jusqu'au 28 février : Exposition de l'artiste peintre Fatiha Bisker

Galerie d'arts Asselah Hocine

Jusqu'au 28 février : Exposition de peinture de l'artiste Chafa Ouzzani.

Galerie d'arts Aïcha-Haddad

Jusqu'au 28 février : Exposition de l'artiste Ahmed Mebarki.

Coup-franc direct



Préparer l'opinion publique

Par Anouar M.

Le père de la star montante de l'O Lyon, Fékir semble vouloir préparer l'opinion publique à un quelconque choix de son fils pour la sélection qu'il devra défendre dans les prochains jours entre l'Algérie et la France. Il affirmera, en effet, que c'est au président de la FAF, Mohamed Raouraoua, de convaincre Nabil de porter les couleurs algériennes et non à lui, même s'il se contrarie plus tard en affirmant qu'il se devait de rencontrer le patron de la FAF juste à la fin de la CAN mais que cela ne s'est pas fait. Il semblerait donc qu'il veuille rejeter la responsabilité d'un échec des pourparlers pour se dédouaner et ne pas avoir à rendre compte au peuple algérien et supporteurs des Verts en particulier au cas où ce dernier fera le choix de porter les couleurs des Bleus comme l'ont fait ses aînés Zidane et Benzema. Comment expliquer le timing de cette déclaration alors que tout le monde sait que Nabil devrait se prononcer dans les tout prochains jours, à savoir, dans moins d'un mois et qu'il fermera donc définitivement ce dossier ? En fait, et cela est clair comme l'eau de roche, Fékir attend une convocation de Deschamps qui subit des pressions pour le convoquer surtout de l'influent président de l'OL, Aulas qui ne cesse de le prévenir quant à la possibilité de le perdre au profit des Verts. Il aurait été préférable pour le paternel d'être direct et de parler de chances minimes de le voir porter les couleurs de l'Algérie, car d'un point de vue sportif et financier, la France est plus intéressante pour lui.

A. M.

Coupe de la Confédération (Tour préliminaire/retour) L'ASO Chlef battue mais qualifiée au prochain tour

Le club algérien l'ASO Chlef s'est qualifié pour le prochain tour de la Coupe de la Confédération de football (CAF), en dépit de sa défaite (0-1), mi-temps (0-1) devant son homologue sierra-léonais, Kamboi Eagles en match retour du tour préliminaire de la compétition disputé vendredi à Chlef. Le but de Kamboi Eagles a été inscrit par Killa (26). L'ASO doit sa qualification grâce à sa victoire (2-0) obtenue au match aller disputé également à Chlef dimanche dernier. Le match retour initialement programmé pour la semaine prochain



ne en Sierra Leone, a eu lieu à Chlef, après l'accord de la CAF, en raison du virus Ebola, qui a touché la partie «Ouest» du continent et le Sierra Leone en particulier.

Al-Wakrah SC Nouredine Zekri limogé



L'entraîneur algérien d'Al-Wakrah SC (D1 qatarie de football), Nouredine Zekri, a été démis de ses fonctions jeudi, à la suite de la défaite concédée à domicile face à Al-Shahaniya (1-0), en ouverture de la 18^e journée du championnat, rapportent vendredi les médias locaux. A l'issue de cette défaite, Al-Wakrah SC pointe à la 16^e place au classement avec 16 points. La direction d'Al-Wakrah a décidé de confier la barre technique au Croate Goran Tovaric, qui devra s'engager avec la formation qatarie samedi pour un contrat qui court jusqu'à la fin de la saison, avec l'objectif de sauver le club de la relégation. Nouredine Zekri, ancien entraîneur de l'ES Sétif et du MC Alger, entre autres, s'était engagé avec Al-Wakrah en octobre dernier en remplacement du Tunisien Maher Al Kenzari.

Championnat méditerranéen (U-17) de handball Les Verts battus par la Tunisie

La sélection algérienne cadette «Garçons» de handball s'est inclinée vendredi face à son homologue tunisienne (13-15) pour le compte de la 5e journée de la 12^e édition du Championnat méditerranéen, du 15 au 22 février, à Pescara (Italie). Le match s'est joué en trois mi-temps, de 15 minutes chacune. Les jeunes algériens avaient tenu bon (4-4) pendant le 1^{er} tiers, puis (5-4) pendant le 2^e, avant de se faire distancer (7-4) dans le 3^e et dernier tiers, pour une défaite finale (15-13). Il s'agit de la 7^e défaite des jeunes handballeurs après celles concédées face à l'Egypte (40-12), le Monténégro (20-15) l'Espagne (26-11), la Turquie (18-16), la France (14-28) et l'Italie (13-23). Les Verts dont c'était la dernière sortie (contre la Tunisie) n'ont remporté qu'une seule victoire dans cette compétition. C'était contre Chypre (30-12). Le dimanche 21 février auront lieu les matches de classement, à commencer par celui des 7^e et 8^e places (9h00), puis la finale (10h00) qui sera suivie du match de classement pour les 3^e et 4^e places (15h30). Les matches se déroulent en 45 minutes réparties en trois périodes de 15 minutes chacune (tiers-temps). Chaque pays aura droit à 16 joueurs inscrits sur la feuille de match. Outre l'Algérie et le pays organisateur, l'Italie, ce tournoi accueille sept autres nations : Chypre, Egypte, Espagne, France, Monténégro, Tunisie et Turquie.

Equipe nationale Fékir choisira en mars «sa sélection»

Le feuilleton Fékir est, semble-t-il, sur le point de prendre fin. Ainsi, le milieu offensif de l'OL révèle dans l'Équipe d'hier qu'il choisira le mois prochain s'il optera pour la France ou pour l'Algérie. S'il a déjà joué pour les espoirs français, la révélation de la saison en Ligue 1 peut encore rejoindre les Fennecs de Christian Gourcuff puisque la réglementation le lui permet.

Par Anouar M.

Nabil Kéfir est à la croisée des chemins. Le milieu de terrain offensif lyonnais de 21 ans annonce, dans une interview accordée à l'Équipe ce samedi, qu'il choisira de jouer pour l'Algérie ou la France le mois prochain. Alors qu'il s'était donné la saison entière pour réfléchir, et digérer sa première - très - bonne saison pour le maillot rhodanien, Fékir a revu ses plans. «La décision de choisir entre l'équipe d'Algérie et l'équipe de France sera très compliquée. Je vais peser le pour et le contre, et j'annoncerai ensuite ma décision finale» dit le joyau lyonnais dans l'entretien. Fékir, qui a fait partie de l'équipe de France espoir éliminée contre la Suède (2-0, 4-1) dans la course à l'Euro 2015,



Ph. > DRK

Fékir rapidement», le père du milieu offensif, Mohammed Fékir, souhaiterait, lui, voir son rejeton porter le maillot des Fennecs.

Fékir choisira donc sa sélection en marge des matches amicaux de la fin mars, contre le Brésil pour la France, et contre le Qatar et Oman pour l'Algérie. Buteur à huit reprises avec son club en Championnat, Fékir avoue lui-même qu'il sera difficile de refuser l'appel de l'équipe de France. «Si Didier Deschamps m'appelle le mois prochain, ce sera difficile de dire non...» Et s'il ne le fait pas, son choix se portera-t-il de lui-même sur le maillot des Fennecs ? Pour le moment, aucun des deux sélectionneurs n'a contacté le milieu offensif. L'interview de ce samedi leur donnera-t-il l'envie de le faire ?

A. M.

subit de plus en plus de pression sur ses choix. Si Jean-Michel Aulas a déclaré : «Je sais que Didier Deschamps n'aime pas trop qu'on lui donne des consignes, mais si j'étais à sa place, je me rapprocherais de

Coupe d'Algérie

La JSK passe, le NRB Achir surprend encore

La JS Kabylie a validé son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie en éliminant le CS Constantine (1-0) dans le choc des huitièmes de finale disputé ce vendredi, tandis que le NRB Achir sera le cendrillon de la compétition grâce à sa victoire aux TAB contre le CA Kouba (4-3). Le finaliste malheureux de l'édition 2014 de la Coupe d'Algérie poursuit donc son bonhomme de chemin en battant le CSC dans un match disputé à l'occasion en présence du public après la décision prise la veille par le bureau fédéral de lever le huis clos imposé par la FAF à la JSK depuis septembre dernier. Cueillis à froid sur un but de Ihdadjene dès la neuvième minute, les hommes de Rachid Belhout ont multiplié les tentatives mais sans jamais parvenir à égaliser face à l'excellent gardien Doukha. Une qualification qui fera sans doute beaucoup de bien aux Kabyles qui luttent pour leur

maintien parmi l'élite après une première partie de championnat en dents de scie. Quant au CS Constantine qui misait beaucoup sur «Dame Coupe» pour sauver sa saison, il devra désormais se tourner vers le Championnat dans l'espoir de finir la saison dans le peloton de tête et espérer jouer une compétition africaine l'année prochaine. Le RC Arbaâ a de son côté décroché son billet pour les quarts de finale pour la première fois de son histoire après avoir sorti le CRB Aïn Fekroun au forceps sur une réalisation de Mokdad dans la seconde prolongation. Le NRB Achir, pensionnaire de la division inter-régions groupe «Centre-Est» sera l'invité surprise des quarts de finale après sa qualification au détriment du CA Kouba aux TAB (4-3), (0-0 après prolongation).

Une qualification historique pour les hommes Sadek Merakchi qui accueilleront lors du prochain tour le vainqueur

de la confrontation entre l'USM Alger et l'ASO Chlef. Le CAK quant à lui, quitte la compétition la tête haute, et va désormais se consacrer au Championnat avec l'objectif de sauver sa peau de la relégation. Enfin, l'ASM Oran a peiné avant de composer son billet pour les quarts de finale en éliminant l'US Chaouia aux TAB (4-2). Mené au score sur un but de Moussi (14'), les Oranais ont attendu la seconde période pour remettre les pendules à l'heure grâce à Aoued. Les huitièmes de finale se poursuivront samedi avec notamment le choc entre le MC Oran et le MO Béjaïa.

RÉSULTATS PARTIELS

CRB Aïn Fekroun - RC Arbaâ 0-1 (a.prol.)
ASM Oran - US Chaouia 1-1 (a.prol.)
ASMO vainqueur aux tab (4-2)
JS Kabylie - CS Constantine 1-0
NRB Achir - CA Kouba 0-0 (a.prol.)
NRBA vainqueur aux tab (4-3)

Ligue 2 Mobilis (Mise à jour)

L'O Médéa trébuche, le MC Saïda se relance

L'O Médéa a manqué une belle occasion de monter sur la troisième marche du podium après le nul concédé à domicile face à la lanterne rouge l'AB Merouana (0-0), tandis que le MC Saïda se relance dans la course à l'accession grâce à un succès étriqué contre l'A Boussaâda (1-0) vendredi lors de la mise à jour du calendrier du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football. L'OM qui restait sur une belle victoire contre l'US Chaouia (2-0) s'est montré incapable de trouver la faille dans la défense de Merouana malgré sa domination des débats. Un score de parité qui n'arrange pas les affaires des coéquipiers de Drifel qui ambitionnaient de rejoindre le DRB Tadjenant à la troisième place. En revanche, c'est un précieux point pour l'AB Merouana qui lutte pour sa survie. Le MC Saïda a réalisé de son côté une bonne opération après sa victoire sur l'A Boussaâda (1-0). Un but inscrit par Seddik à l'heure de jeu a permis aux Mouloudéens, dirigés désormais par



Samir Boudjaraâne, de se hisser à la cinquième place à deux longueurs du podium et avec un match en moins contre l'O Médéa. Le troisième match en retard au programme ce vendredi entre deux anciens pensionnaires de Ligue 1 entre le WA Tlemcen et le CA Bordj Bou Arréridj n'a pas connu de vainqueur. Les Zianides pensaient avoir fait le plus difficile en ouvrant la marque par Krachai à la 76^e min, mais c'était sans compter sur

l'abnégation des hommes de Abdelkrim Bira lesquels ont égalisé à quatre minutes de la fin par Bouguelmouna. Avec ce résultat de parité, le CABBA rejoint un trio composé de l'OM, du MCS et de l'USC à la quatrième place (28 pts), tandis que le WAT a laissé filer une bonne opportunité pour se rapprocher un peu plus du groupe de tête et reste à la 11^e place.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre Les Afghanes 14 ans après...

Par Nazim Rochd

À la fin de l'année 2013, les militantes de la RAWA (Revolutionary Association of the Women of Afghanistan) ont publié une déclaration où l'on pouvait lire ceci : «Le gouvernement américain et ses alliés ont promis à notre peuple la démocratie mais nous ont imposé le gouvernement le plus anti-démocratique, le plus mafieux et corrompu de notre histoire. Ils ont parlé de la guerre contre la terreur mais ont ramené les criminels et terroristes de l'Alliance du Nord, chefs de guerre et de la plaque tournante de la drogue, au pouvoir». Ces mêmes femmes, en 1979, sont entrées en lutte contre les Soviétiques qui avait envahi l'Afghanistan pour le faire entrer dans leur zone d'influence. Elles ne faillissent donc pas à leurs principes, en se dressant contre l'agression étatsunienne. Mais elles n'ont pas droit à la parole, dans cette même presse qui a tout fait pour faire verser les larmes de nos bonnes âmes, sur les Afghanes martyrisées, que l'Occident devait aller libérer. Rappelons-nous : il y eut d'abord la glorification des moudjahidine contre «l'impérialisme athée», géniteur de dictature. Les Soviétiques finirent par s'en aller, abandonnant Mohamed Najibullah (président du pays) aux troupes de Massoud et autres Hekmetyar, entraînés, surarmés et suréquipés par les armées de l'OTAN. La cause a été entendue. L'Afghanistan sombre, immédiatement, dans une autre guerre civile, celle qui met aux prises les chefs de guerre et les ethnies entre elles. Le pays n'est plus que ruines et malgré l'enfer, les femmes, que l'ont n'a pas oubliées, elles qui symbolisent l'ultime expression de la victoire

des armées de Dieu contre la «dépravation», sont rhabillées et renvoyées dans leur enfermement. Ce fut l'une des premières mesures qui fut prise par les protégés du Monde-Libre. Aux frontières, à Peshawar au Pakistan voisin, une ville construite par et pour les millions d'expatriés de la guerre, des milliers de jeunes réfugiés de la période d'avant la victoire des moudjahidine, sont éduqués et formés dans la pure tradition wahhabite. Ils vont trancher le différend entre les «libérateurs» en constituant, ex nihilo, une armée qui va prendre le pouvoir, tout le pouvoir et instaurer un Etat qui ne devait rien à personne et encore moins aux Etats-Unis et à ses satellites. Ils se sont fait appeler les Talibans, étudiants en religion. Cette situation ne figurait pas dans les plans des stratégies planétaires. Il fallait y mettre fin et rétablir les choses à l'endroit qu'il faut. Nous eûmes alors droit, des mois durant, avant la «libération» de l'Afghanistan de l'emprise des Talibans, à des flots d'images sur leur monstruosité, dans lesquelles il n'y en avait que pour les femmes et pour la burqa. La défaite de cet Etat fut assez rapide, sauf que sa volatilité naturelle, a empêché qu'il soit réellement détruit et qu'il s'est reconverti en une irréductible guérilla. Mais le pouvoir officiel est tout de même entre les mains de courants politiques qui étaient censés reconfigurer les images que nous avions vues et qui justifiaient l'invasion du pays. La campagne de presse s'est arrêtée, mais les femmes n'ont rien vu venir dans leur quotidien, qui a empiré. On comprend, dès lors, la réaction des militantes de la RAWA, qui préfèrent affronter les Talibans que le régime des moudjahidine, installé et soutenu par les gardiens de la «démocratie».

N. R.

Sûreté de la wilaya d'Alger/Impliqués dans plusieurs affaires criminelles

Arrestation de 11 individus

ONZE INDIVIDUS ont été arrêtés récemment par les services de sûreté de la circonscription administrative de Chéraga (wilaya d'Alger) pour leur implication dans diverses affaires criminelles, vol, agression et trafic de drogue, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Quatre individus ont été arrêtés dans le cadre de la première affaire pour association de malfaiteurs et vol qualifié, suite à une plainte déposée par la victime, une dame résidant dans la com-

mune de Ain Benian, dont le véhicule a été volé par des inconnus, selon la même source. Les investigations ont démontré qu'après avoir stationné son véhicule devant la poste de Ain Benian, la victime avait fait tomber les clés de sa voiture que l'un des mis en cause a récupérées avant de s'emparer du véhicule, avec un acolyte.

Les investigations ont également permis d'identifier 4 individus impliqués dans cette affaire, dont deux repris de justice, ajoute la même source, selon laquel-

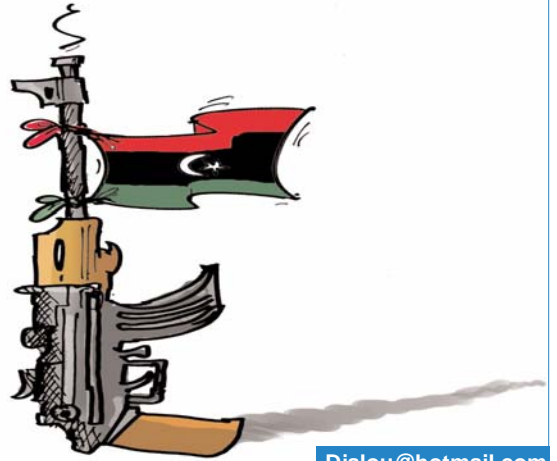
le les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Chéraga qui a ordonné leur mise en détention préventive en attendant leur procès.

La deuxième affaire implique un individu qui s'adonnait au trafic de véhicules qu'il ramenait de l'ouest du pays pour les revendre dans les wilayas du centre.

L'enquête sur un dossier de carte grise pour un véhicule touristique déposé à Chéraga a permis l'arrestation du prévenu.

R. N.

LA LIBYE D'AUJOURD'HUI



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Une association met plus de 3 milliards à la disposition des malades nécessiteux

■ Le comité de village Adrar Ath Qodhiaa, dans la commune des Aghribs (30 km au nord-est de la wilaya de Tizi-Ouzou), a décidé de mettre à la disposition des malades nécessiteux ayant besoin d'une prise en charge à l'étranger tout l'argent collecté pour leur concitoyenne Hayat Ouakouak qui est malheureusement décédée.

Par Hamid Messir

L'annonce a été faite hier, au cours d'un point de presse animé au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) par les membres de ce comité, en présence du maire des Aghribs, Rabah Yermèche, ainsi que les membres de la famille de Hayat Ouakouak

décédée le 2 février dernier avant même son transfert à l'hôpital Necker de Paris (France) pour y subir sa transplantation faite d'un donneur de moelle osseuse. Le président du comité du village Ath Qodhiaa, M. Ibouchoukène, a indiqué qu'en l'espace d'une quinzaine de jours (du 17 au 31 01.2014) une somme de plus de 3.4 milliards de centimes a été collectée

grâce à un vaste élan de solidarité qui a dépassé toutes les espérances de ses initiateurs. Après avoir souligné que jamais une telle somme n'a été réunie dans l'histoire de la wilaya en faveur d'une seule malade, le maire des Aghribs a salué tous ceux et celles et ceux qui y ont contribué. Faute de transfert de la malade à l'étranger pour les raisons précitées, aucun centime n'a été remis à sa famille a tenu à préciser le président du comité de village. Hormis la mise à la disposition des malades en quête d'un soutien financier comme ce fut le cas pour une malade de Illiten qui a reçu 50 millions de centimes pour son transfert en France. Le reste de l'argent collecté, estimé à 3,35 milliards de centimes, sera réparti entre les malades nécessiteux ayant besoin d'un transfert à l'étranger avec présentation d'un dossier.

H. M.

Sûreté de daïra d'Ouzellaguen

Trois dealers tombent dans les filets de la police

UNE BANDE de trafiquants de drogue constituée de trois individus âgés entre 33 et 43 ans, activant entre Ouzellaguen et Akbou, entre autres, a été démantelée ces derniers jours par la police judiciaire locale, apprend-on de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de Aa.B, alias Walter natif d'Ouzellaguen, A.K. et BM A alias Lahlou, tous deux résidant à Akbou. Les enquêteurs de la police judiciaire locale ont d'abord arrêté un individu au niveau de la route du Congrès suite à des informations faisant état de l'activité de l'élément qui avait en sa posses-

sion 20,5 g de kif dissimulés dans ses vêtements. Les investigations menées ont permis aux policiers de remonter jusqu'au fournisseur et à son acolyte dans la ville d'Akbou chez qui il a été retrouvé 91,5g de kif, des sommes d'argent et deux téléphones mobiles servant aux contacts avec les milieux de la drogue et leur clientèle. Présentés devant le parquet d'Akbou, «les trois dealers ont été placés en détention provisoire pour possession de drogue et son exposition à la vente», ajoute la même source.

H. C.

Tentative de vol d'un camion à Souk El-Tennine Un individu arrêté en flagrant délit

UN INDIVIDU a été arrêté la semaine passée pour tentative de vol d'un camion appartenant à B.H. âgé de 35 ans, dans la commune de Souk El-Tennine à l'est de la wilaya de Béjaïa. «Les faits se sont produits lors d'une patrouille de police qui a surpris l'individu en flagrant délit de vol vers 3h», indique-t-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ce dernier dont les initiales sont L.A.L. est âgé de 27 ans et est originaire de Aïn R'nnet dans la wilaya de Sétif. Présenté devant le procureur près le tribunal de Kherrata, le malfaiteur a été placé en détention provisoire pour tentative de vol d'un camion en flagrant délit.

H.C.